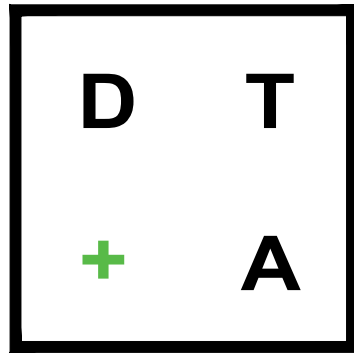


BEAUDRY 4 LOGEMENTS
ST-BONIFACE

PLAN D'ARCHITECTURE

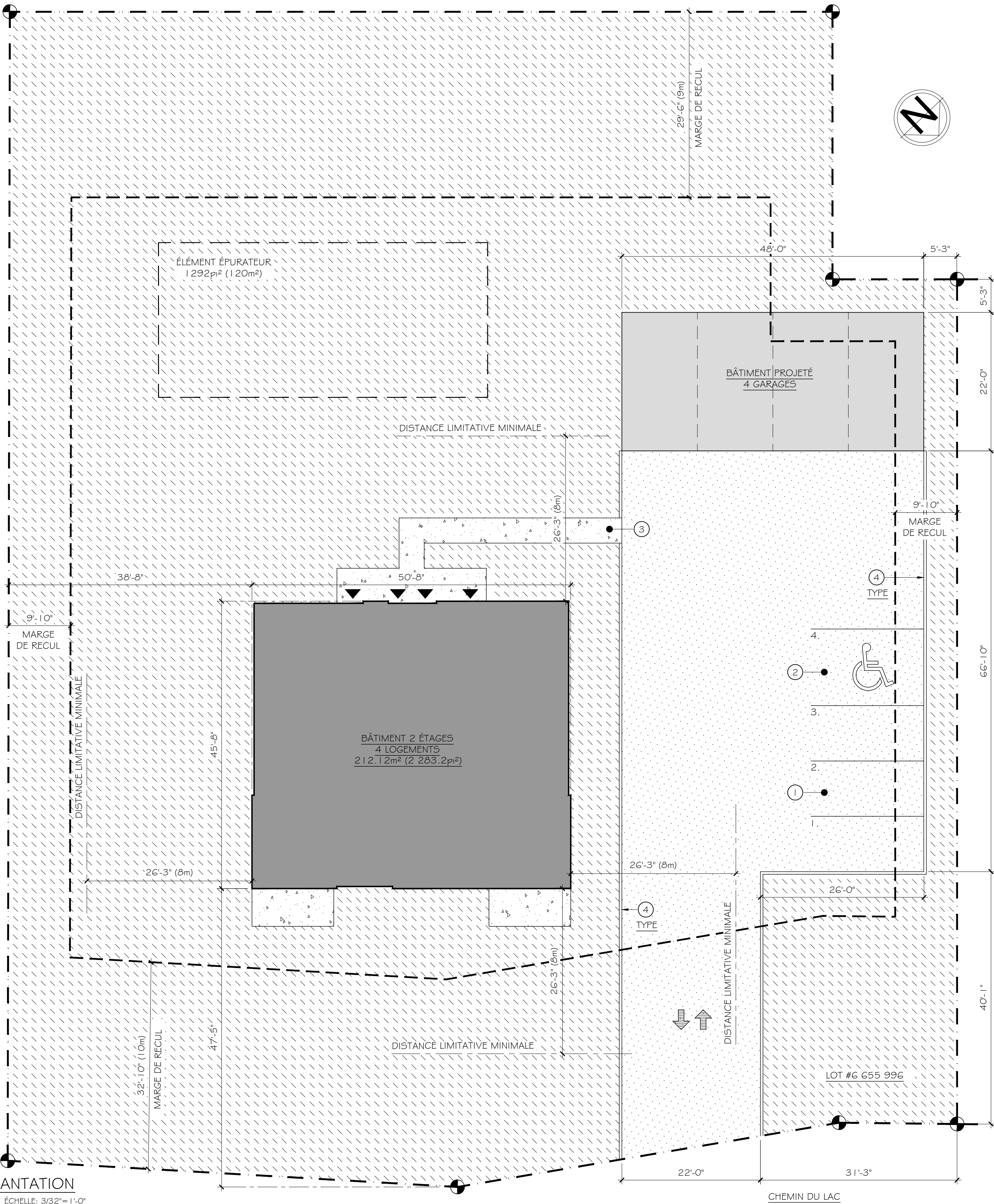
**DOUCET +
TURCOTTE**
ARCHITECTES INC.TROIS-RIVIÈRES 1300 NOTRE-DAME CENTRE LOCAL 410
G9A 4X3, TROIS-RIVIÈRES 819-841-3644NICOLET 1715 EDGAR-LAMPRON BUR. DE CONSULTATION
J3T 0C2, NICOLET

info@dtarchitectes.ca www.dtarchitectes.ca

LA PERSPECTIVE EST À TITRE INDICATIF SEULEMENT, CELI NE REPRÉSENTE PAS DE FAÇON EXHAUSTIVE
LE PRÉSENT PROJET. PRENDRE EN COMPTE QUE PLUSIEURS CHANGEMENTS ONT ÉTÉ EFFCTUÉS.

FAÇADE DE RAYONNEMENT							
FAÇADE DU BÂTIMENT	SUPERFICIE	DISTANCE LIMITATIVE	% BAIES NON PROTÉGÉES		D.R.F DES FAÇADES	TYPE DE CONSTRUCTION	TYPE DE REVÊTEMENT
			PERMISES	PROPOSÉES			
FAÇADE AVANT	21.2m²	PLUS DE 8m (DIST. LIMIT.)	100%	36.41%	—	COMBUSTIBLE	COMBUSTIBLE
FAÇADE GAUCHE	38.2m²	PLUS DE 8m (DIST. LIMIT.)	100%	14.73%	—	COMBUSTIBLE	COMBUSTIBLE
FAÇADE ARRIÈRE	21.2m²	PLUS DE 8m (DIST. LIMIT.)	100%	20.85%	—	COMBUSTIBLE	COMBUSTIBLE
FAÇADE DROITE	38.2m²	PLUS DE 8m (DIST. LIMIT.)	100%	14.73%	—	COMBUSTIBLE	COMBUSTIBLE

- LES FAÇADES DE RAYONNEMENT ONT ONT ÉTÉ CALCULÉES À PARTIR DU COMPARTIMENT RÉSISTANT AU FEU LE PLUS RESTRICTIF POUR CHAQUE FAÇADE.
- S'APPLIQUENT À L'ENSEMBLE DES COMPARTIMENTS DE LA FAÇADE.
- LES DISTANCES LIMITATIVES MINIMUMS DEVRONT ÊTRE RESPECTÉES POUR CONSERVER LES EXIGENCES CI-HAUT. SINON LES FAÇADES DEVRONT ÊTRE RÉÉVALUÉES PAR L'ARCHITECTE.

01 IMPLANTATION
ÉCHELLE: 3/32"=1'-0"ÉTUDE DE CODE SOMMAIRE - CODE DE CONSTRUCTION DU
QUÉBEC (CCQ-2015)

BÂTIMENT: 4 LOGEMENTS

NOMBRE D'ÉTAGES: 2 ÉTAGES NOMBRE DE RUES: 1 RUE

AIRE DE BÂTIMENT TOTALE: 212.12m² (2 283.2pi²)

CLASSIFICATION & USAGES PRINCIPAUX

USAGE PRINCIPAL: C - HABITATIONS

PARTIE 9

CONSTRUCTION:

9.10.

- NON PROTÉGÉ PAR GICLEUR

- CONSTRUCTION COMBUSTIBLE

RÉSISTANCE AU FEU:

- LES PLANCHERS DOIVENT FORMER UNE SÉPARATION COUPE-FEU: 9.10.8.1.
AVEC DEGRÉ DE RÉSISTANCE AU FEU DE 45 min.

- LES MURS, POTEAUX ET ARCS PORTEURS DOIVENT AVOIR UN DEGRÉ DE RÉSISTANCE AU FEU DE 45min 9.10.8.3.

- SÉPARATION DES SUITES DANS UNE HABITATION: 9.10.9.14.1)
UN LOGEMENT DOIT ÊTRE ISOLÉ DU RESTE DU BÂTIMENT PAR UNE SÉPARATION COUPE-FEU
AVEC DEGRÉ DE RÉSISTANCE AU FEU D'AU MOINS 45min.NOTE SÉPARATIONS COUPE-FEU: POUR TOUTES LES SÉPARATIONS COUPE-FEU VERTICALES
ET HORIZONTALES, ASSURER L'INTÉGRITÉ AVEC TOUS LES SCÈLEMENTS REQUIS AUX
DIVERSES JONCTIONS, PERCÉES ET ÉLÉMENTS TRAVERSANTS. LES SÉPARATIONS
COUPE-FEU VERTICALES DOIVENT ÊTRE CONTINUES DU PLANCHER JUSQU'AU PONTAGE.

SYSTÈME D'ALARME INCENDIE: REQUIS 9.10.18.2.2)

ACCESSIBILITÉ:

LES EXIGENCES EN ACCESSIBILITÉ DU CODE S'APPLIQUENT POUR SE RENDRE À L'ENTRÉE
PRINCIPALE DU BÂTIMENT ET JUSQU'aux PORTES D'ENTRÉES DES LOGEMENTS SITUÉ AU 1^{ER}
ÉTAGE. LES LOGEMENTS DE CE MÊME ÉTAGE DEVRONT ÊTRE MINIMALEMENT ACCESSIBLES.

LISTE DES DESSINS

- A01 PLAN D'IMPLANTATION, EXIGENCES DU CODE (EXTRAIT)
A02 PLAN D'AMÉNAGEMENT NIVEAU 1
A03 PLAN D'AMÉNAGEMENT NIVEAU 2
A04 COORDINATION DES FONDATIONS POUR INGÉNIEUR EN STRUCTURE, PLAN DE TOITURE ET DÉTAILS
A05 ÉLÉVATIONS
A06 ÉLÉVATIONS
A07 COUPE TRANSVERSALE, DÉTAILS ET ÉLÉVATION DES FENÊTRES
A08 COUPES DE MUR TYPE ET DÉTAILS
A09 DÉTAILS
A10 DEVIS SOMMAIRES ET NOTES

NOTES GÉNÉRALES

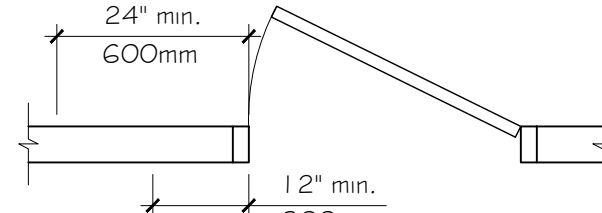
- LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DEVRONT ÊTRE EXÉCUTÉS EN SE RÉFÉRANT AUX PLANS DE L'ARPENTEUR.
- EN CAS DE CONTRADICTION, LE PLAN DE L'ARPENTEUR A PRIORITÉ. AVERTIR L'ARCHITECTE DE TOUS LES CHANGEMENTS.
- L'AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR (ASPHALTE, GAZON, TROTTOIR, ETC.) DOIT ÊTRE COORDONNÉ AVEC LE PROPRIÉTAIRE POUR DÉTERMINER L'ENVERGURE DANS LE PRÉSENT PROJET.

NOTE SPÉCIFIQUES

- LIGNES DE STATIONNEMENT À PRÉVOIR, DIMENSIONS 8'-10" (2.7m) X 18'-0" (5.5m).
- LIGNES À PRÉVOIR POUR STATIONNEMENT DE PERSONNE À MOBILITÉ RÉDUITE, 12'-2" X (3.7m) 18'-0" (5.5m), VOIR LE LOGO POUR LOCALISATION ET QUANTITÉ.
- DESCENTE AVEC PENTE 1:12 POUR ACCÈS ADAPTÉ.
- BORDURE DE BÉTON AU PÉRIMÈTRE DU STATIONNEMENT ET DES VOIES D'ACCÈS.

LOGEMENT MINIMALEMENT ACCESSIBLE (NIVEAU 1)

DÉGAGEMENT MINIMAL DES PORTES



COMMANDES

THERMOSTATS / INTERRUPTEURS / PRISES DE COURANT DOIVENT ÊTRE INSTALLÉS À UNE HAUTEUR ENTRE 15 3/4" ET 47 1/4" AU DESSUS DU PLANCHER ET À UNE DISTANCE D'AU MOINS 12" DU COIN INTÉRIEUR D'UN MUR.

SALLE DE BAIN:

INSTALLER LA TOILETTE À UNE DISTANCE D'AU MOINS 19 3/4" DE LA FACE DE LA CLOISON ADJACENTE. CETTE CONFIGURATION PERMET L'INSTALLATION DE BARRES D'APPUI RABATTABLES. LE MUR ARRIÈRE DE LA TOILETTE DOIT ÊTRE DÉGAGÉ SUR UNE LONGUEUR DE 39 1/2" POUR PERMETTRE L'INSTALLATION FUTURE DE BARRES D'APPUI.

FOND DE CLOUAGE

- PRÉVOIR FOND DE CLOUAGE DANS LES CLOISONS ENTOURANT LE BAIN ET LA DOUCHE SUR UNE HAUTEUR D'AU MOINS 71" À PARTIR DU PLANCHER.

- PRÉVOIR FOND DE CLOUAGE DANS LA CLOISON À L'ARRIÈRE DE LA TOILETTE, SUR UNE SURFACE D'AU MOINS 39 1/2" DE LARGE CENTRÉE SUR LE MILIEU DE LA TOILETTE ET SUR UNE HAUTEUR 43 3/8" À PARTIR DU PLANCHER.

DÉGAGEMENT SOUS LAVABO:

- LE DESSUS DU LAVABO EST À UNE HAUTEUR D'AU PLUS 34" À PARTIR DU PLANCHER.

- LE DESSOUS DU LAVABO EST À UNE HAUTEUR D'AU MOINS 27" À PARTIR DU PLANCHER.

- LE DESSOUS DU LAVABO OFFRE UN DÉGAGEMENT D'AU MOINS 30"

- LE SIFON APPARENT EST CALORIFUGÉ.

- LE CENTRE DU SIFON DU LAVABO EST À UNE DISTANCE D'AU MOINS 19" DE LA FACE DE LA CLOISON ADJACENTE.

- LE BAS DU SIFON EST À AU MOINS 9" ET À MAXIMUM 11 3/4" DU PLANCHER.

- L'ENTRÉE DU SIFON EST À AU PLUS 13" DE LA CLOISON DERRIÈRE LE LAVABO

LÉGENDE

- NOUVEAU BÂTIMENT
BÂTIMENT PROJETÉ
LIGNE DE LOT
MARGE DE REcul
BORNE DE TERRAIN
SURFACE DE GAZON EN PLAQUES, VOIR CIVIL
NOUVEAU PAVAGE D'ASPHALTE, VOIR CIVIL
NOUVEAU TROTTOIR ET/OU DALLE DE BÉTON, VOIR CIVIL
IDENTIFICATION DES ISSUES
IDENTIFICATION DES NOTES SPÉCIFIQUES
SENS DE CIRCULATION, ALLÉE D'ACCÈS À DOUBLE SENS.
STATIONNEMENT POUR PERSONNE À MOBILITÉ RÉDUITE

CLIENT

MATHIEU BEAUDRY

NOTE

CES DOCUMENTS D'ARCHITECTURE SONT LA PROPRIÉTÉ DE DOUCET + TURCOTTE, ARCHITECTES INC. ET NE POURRONT ÊTRE REPRODUITS SANS SON AUTORISATION ÉCRITE. LES DIMENSIONS APPARAISSANT AUX DOCUMENTS DEVRONT ÊTRE VÉRIFIÉES PAR L'ENTREPRENEUR AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX. IL DEVRA AVISER L'ARCHITECTE AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX DE TOUTE OMISSION, ERREUR ET/OU DIVERGENCE ENTRE CES DOCUMENTS ET CEUX DES AUTRES PROFESSIONNELS. LES DIMENSIONS SUR CES DOCUMENTS DOIVENT ÊTRE LUES ET NON MESURÉES. SAUF S'ILS ONT ÉTÉ ÉMIS POUR CONSTRUCTION, LES PRÉSENTS DOCUMENTS NE PEUVENT SERVIR À LA CONSTRUCTION.

© 2024 DOUCET + TURCOTTE, ARCHITECTES INC. TOUS DROITS RÉSERVÉS.

NO	ÉMISSIONS ET RÉVISIONS	DATE
01	POUR SOUMISSION	2024-10-31
02	POUR COMMENTAIRES	2024-11-18
03	POUR PERMIS	2024-11-25
04	POUR CONSTRUCTION	2024-12-04

ARCHITECTE

**DOUCET +
TURCOTTE**
ARCHITECTES INC.TROIS-RIVIÈRES 1300 NOTRE-DAME CENTRE LOCAL 410
G9A 4X3, TROIS-RIVIÈRES 819-841-3644NICOLET 1715 EDGAR-LAMPRON BUR. DE CONSULTATION
J3T 0C2, NICOLET

info@dtarchitectes.ca www.dtarchitectes.ca

SCEAU



INGÉNIEURS

POUR CONSTRUCTION

2024-12-04

NOM DU PROJET

**4 LOGEMENTS
ST-BONIFACE**LOT #6 655 996
CHEMIN DU LAC, ST-BONIFACE

DESSINÉ PAR: A.P.

VÉRIFIÉ PAR: P.DÉRY

APPROUVÉ PAR: C. DOUCET

A = NO. DÉTAIL
B = PRIS SUR FEUILLE NO.
C = DESSINÉ SUR FEUILLE NO.A
B/C

TITRE DU DESSIN

PLAN D'IMPLANTATION,
EXIGENCES DU CODE (EXTRAIT)

ÉCHELLE

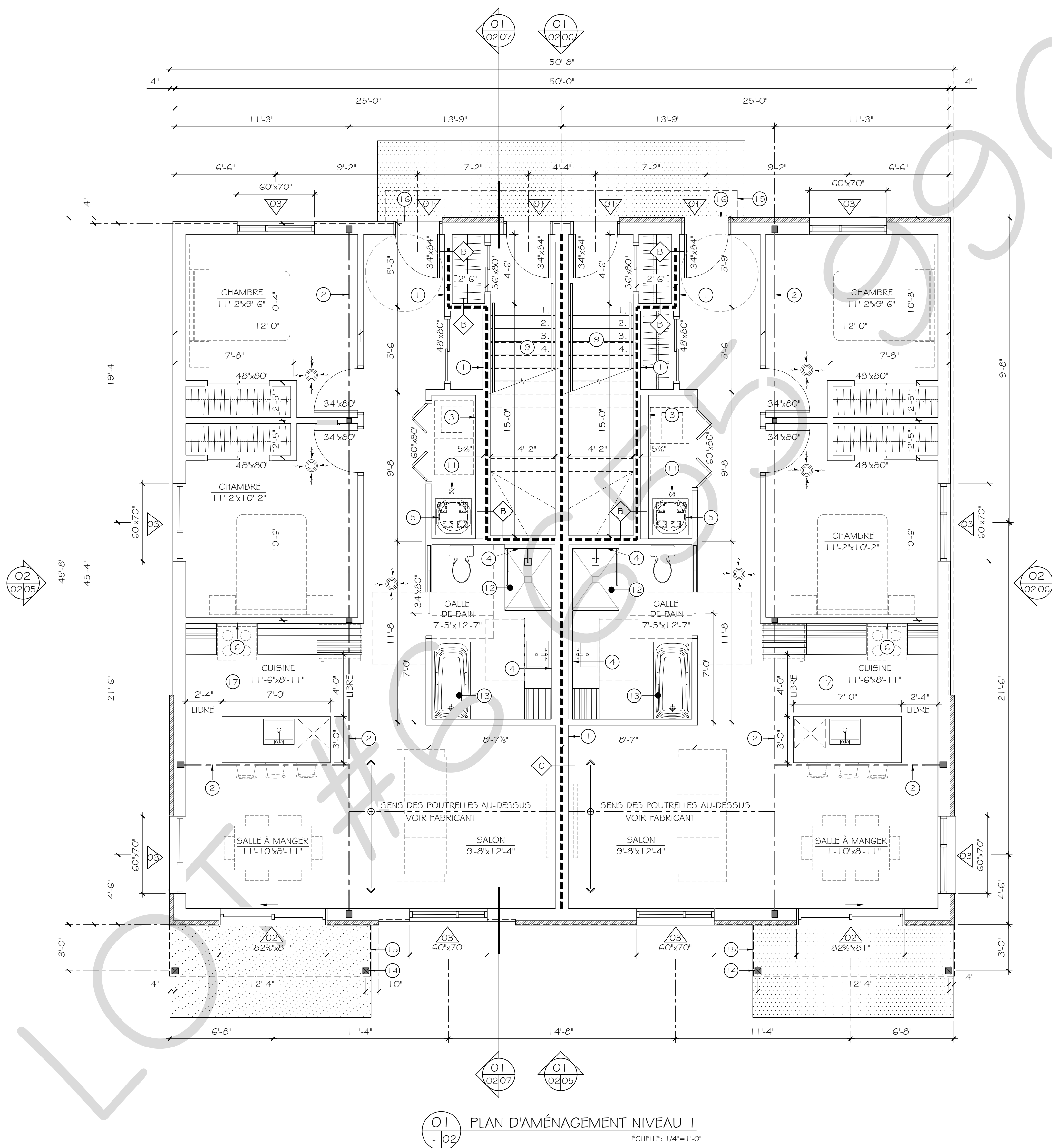
INDIQUÉE

DOSSIER DTA

DT242-13

NO FEUILLE

A01



O1 PLAN D'AMÉNAGEMENT NIVEAU 1
- O2 ÉCHELLE: 1/4" = 1'-0"

NOTES GÉNÉRALES

- TOUS LES ÉLÉMENTS STRUCTURAUX (MEMBRURES, ASSEMBLAGES ET ANCRAGES), DE MÉCANIQUE ET D'ÉLECTRICITÉ DEVRONT FAIRE L'OBJET DE CALCULS ET ÊTRE CONFIRMÉ PAR UN INGÉNIEUR MEMBRE DE L'O.I.Q. L'ENTREPRENEUR DEVRA SOUMETTRE POUR APPROBATION, TOUTES MODIFICATIONS AUX DÉTAILS.
- TOUTES LES DIMENSIONS INTÉRIEURES MONTRÉES AUX PRÉSENTS DESSINS SONT À TITRE INDICATIF SEULEMENT ET DEVRONT ÊTRE VÉRIFIÉES SUR PLACE EN RAISON DES CONDITIONS EXISTANTES. AUCUNE COTE DE DEVRA ÊTRE MESURÉE À L'ÉCHELLE SUR CE PLAN.
- LES DIMENSIONS DES PORTES ET FENÊTRES DEVRONT ÊTRE AJUSTÉES SELON LES DIMENSIONS NORMALES DU FABRICANT.
- PRÉVOIR ROBINETS EXTERIEURS À L'ÉPREUVE DU GEL.
- LE CHOIX DES APPAREILS SANITAIRES, MEUBLE INTÉGRÉ, LUMINAIRES, COULEUR DE PEINTURE, FINITION DES PLANCHERS, MURS ET PLAFONDS DEVRONT ÊTRE DISCUTÉ AVEC LE PROPRIÉTAIRE.
- TOUTES MODIFICATIONS APPORTÉES EN COURS DE TRAVAUX DOIVENT ÊTRE SIGNALÉES AU CONCEPTEUR ET DOIT FAIRE L'OBJET DE L'APPROBATION DE CELUI-CI. TOUT CHANGEMENT PEUT ENTRAÎNER LE NON RESPECT DU CODE ET DES RÉGLEMENTS.
- TOUTES LES SORTIES DE MÉCANIQUES, ÉLECTRIQUES ET LES RACCORDEMENTS SONT À COORDONNER ET RÉALISER POUR LES ÉQUIPEMENTS ET LE MOBILIER INTÉGRÉ.
- TOUTS CHANGEMENTS DE COMPOSITION DE MUR IMPLIQUE UNE RÉVISION OBLIGATOIRE DE PLAN PAR L'ARCHITECTE.

SÉPARATION COUPE-FEU

ASSURER L'INTÉGRITÉ AVEC TOUS LES SCÈLEMENTS IGNIFUGES REQUIS AU PÉRIMÈTRE ET À CHAQUE TRAVERSÉE DE LA CLOISON.

----- SÉPARATION COUPE-FEU AVEC DEGRÉ DE RÉSISTANCE AU FEU 45 MINUTES

NOTE GÉNÉRALE :

- LA SÉPARATION COUPE-FEU AVEC DEGRÉ DE RÉSISTANCE AU FEU DE 45 MINUTES SERA CONTINUÉ JUSQU'AU PONTAGE SUPÉRIEUR, LE FAUX PLAFOND POURRA ÊTRE PERFORÉ À UNE DISTANCE SUPÉRIEURE À 2m ENTRE LES PERCEMENTS, SAUF AUTREMENT INDICQUÉ. UN SYSTÈME HOMOLOGUÉ ULC APPROPRIÉ DOIT ÊTRE UTILISÉ DANS LE CAS DE PERFORATION INFÉRIEURE À CETTE LIMITE DE DISTANCE.
- L'ENTREPRENEUR DEVRA DÉMONTRER UN SYSTÈME HOMOLOGUÉ ULC ET AVOIR L'APPROBATION DE L'ARCHITECTE POUR TOUTS CHANGEMENTS CONCERNANT LES TRAVERSÉES DANS CES SÉPARATIONS COUPE-FEU HORIZONTALES OU VERTICALES. L'AJOUT DE RETOMBÉES SOUS LA SÉPARATION COUPE-FEU DU PLAFOND POUR LE SYSTÈME DE VENTILATION, LA HOTTE DE CUISINIÈRE, CONDUIT DE SÈCHEUSE EST UNE OPTION QUI EXIGE UNE RÉVISION DES NIVEAUX DE PLAFONDS PAR L'ARCHITECTE.
- L'APPLICATION DE PRODUIT HOMOLOGUÉ ULC POUR LES LUMINAIRES, DÉTECTEUR DE FUMÉE ET AUTRES PERCEMENTS SONT REQUIS SELON LES SITUATIONS PROPOSÉES DES AUTRES DISCIPLINES, VEUILLEZ COORDONNER L'OUVRAGE AVEC L'ARCHITECTE.

NOTES SPÉCIFIQUES NIVEAU 1

- MUR PORTEUR AVEC DEGRÉ DE RÉSISTANCE AU FEU REQUIS. VOIR INGÉNIEUR EN STRUCTURE. APPLIQUER UN SCÉLANT IGNIFUGE DANS LE BAS ET DANS LE HAUT DE LA CLOISON.
- POUTRE ENCASTRÉE AU-DESSUS POUR SUPPORT DES SOLIVES. LES ÉTRIERS SERONT REQUIS.
- SOUFFLAGE EN MONTANT 2x3 FINI GYPSE POUR LE PASSAGE DU CONDUIT DE LA SÈCHEUSE. LE CONDUIT QUI CIRCULE DANS L'ENTREPLAFOND DOIT ÊTRE DE TYPE INCOMBUSTIBLE ET DOIT PERFORER LE GYPSE 5" (130mm) DIAMÈTRE MAXIMUM.
- SOUFFLAGE EN MONTANT 2x3 FINI GYPSE AFIN DE RESPECTER L'INTÉGRITÉ COUPE FEU DE LA CLOISON AVEC DEGRÉ DE RÉSISTANCE AU FEU, DIMENSIONS À COORDONNER AVEC LES SOUS-TRAITANT POUR PASSAGE DE CONDUITS ET/OU PRISES ÉLECTRIQUES.
- EMPLACEMENT DE L'ÉCHANGEUR D'AIR, APPLIQUER UNE DOUBLE PAROIS AVEC DEGRÉ DE RÉSISTANCE AU FEU AU PLAFOND, VOIR DÉTAIL O11 /-O9 PAGE A09.
- LE CONDUIT DE LA HOTTE QUI CIRCULE DANS L'ENTREPLAFOND DOIT ÊTRE DE TYPE INCOMBUSTIBLE ET DOIT PERFORER LE GYPSE 5" (130mm) DIAMÈTRE MAXIMUM.
- AJOUTER UN GYPSE HYDROFUGE AU POURTOUR DE LA DOUCHE AFIN DE RESPECTER L'INTÉGRITÉ COUPE-FEU DE LA CLOISON.
- ANNULÉ
- ESCALIER INTÉRIEUR FINI AU CHOIX DU PROPRIÉTAIRE, AVEC MAIN-COURANTE ENTRE 34" (865mm) ET 42" (1070mm) DE HAUT. LA STRUCTURE DE L'ESCALIER ET DU PALIER NE DOIT PAS PERFORER LE GYPSE DE LA CLOISON.
- PANNEAU ÉLECTRIQUE, EMPLACEMENT À VALIDER AVEC LE PROPRIÉTAIRE ET LE SOUS-TRAITANT. FOND DE FIXATION REQUIS EN CONTREPLAQUÉ. 3'-3" (1m) DE DÉGAGEMENT MINIMAL DEVANT LE PANNEAU.
- DRAIN DE PLANCHER RELIÉ AU SYSTÈME D'ÉVACUATION DE L'EAU (PENTE 1% DE LA DALLE).
- LOCALISATION DE LA DOUCHE 48"x36", À FOURNIR ET INSTALLER, MODÈLE AU CHOIX DU PROPRIÉTAIRE.
- LOCALISATION DU BAIN 30"x60", À FOURNIR ET INSTALLER, MODÈLE AU CHOIX DU PROPRIÉTAIRE.
- POTEAU EN BOIS TRAITÉ, RECOUVERT DE MEMBRANE AUTOCOLLANTE FINITION AVEC UN PUAGE D'AGIER PRÉPEINT CALIBRE #24 POUR LES MARQUISES.
- PROFIL DE LA MARQUISE AU-DESSUS, VOIR DÉTAIL PAGE A04.
- SEUIL DE PORTE ACCESSIBLE, VOIR ENCADRÉ LOGEMENT MINIMALEMENT ACCESSIBLE PAGE A01.
- RETOMBÉE DE PLAFOND AU DESSUS DE LA CUISINE, AU CHOIX DU PROPRIÉTAIRE, VOIR DÉTAIL O4/O5/O4 PAGE A04.

LÉGENDE

- NOUVELLE PORTE, CADRE ET QUINCAILLERIE AVEC DIMENSIONS
- NOUVELLE CLOISON ET IDENTIFICATION
- IDENTIFICATION DES NOTES SPÉCIFIQUES
- IDENTIFICATION DES FENÊTRES, VOIR DESCRIPTION PAGE A08
- AVERTISSEUR DE FUMÉE

CLOISON TYPE

NOTES GÉNÉRALES

- SAUF INDICATIONS CONTRAIRE, TOUTES LES CLOISONS SERONT DE TYPE "A".
- LES MURS PORTEURS ET LES ÉLÉMENTS DE STRUCTURE DOIVENT ÊTRE PROTÉGÉS AVEC DEGRÉ DE RÉSISTANCE AU FEU REQUIS, VOIR LE SOMMAIRE D'ÉTUDE DE CODE PAGE A01. APPLIQUER UN SCÉLANT IGNIFUGE DANS LE HAUT ET AU BAS DES CLOISONS PORTEUSES.
- DES PUNTHES AGENCÉES AUX FINIS DE PLANCHER SONT À FOURNIR ET INSTALLER POUR CHAQUE CLOISON.
- APPLIQUER UN SCÉLANT COUPE-FEU DANS LE BAS ET DANS LE HAUT DES CLOISON AVEC DEGRÉ DE RÉSISTANCE AU FEU.
- APPLIQUER UN SCÉLANT ACOUSTIQUE DANS LE BAS ET DANS LE HAUT DES CLOISONS SANS DEGRÉ DE RÉSISTANCE AU FEU.
- AJUSTER LES ÉPAISSEURS DE CLOISONS SELON LES EXIGENCES PRÉSENTÉES AU PLAN DE STRUCTURE, DIMENSIONS DES MONTANTS ET AJOUT DE PANNEAUX OSB SI REQUIS.
- REMPLACER LE GYPSE PAR UN GYPSE ½" HYDROFUGE AU POURTOUR DU BAIN ET DE LA DOUCHE DANS LES SALLE DE BAIN.

CLOISONS DES CAGES D'ESCALIERS:

- ELLES SERONT CONSTRUITES AVEC DEGRÉ DE RÉSISTANCE AU FEU CONTINU JUSQU'AU PONTAGE SUPÉRIEUR. LES JOINTS DOIVENT ÊTRE TIRÉS 1 COUCHE DANS L'ENTRE-PLAFOND. L'ARTICLE 9.9.4.2.4) DU C.C.Q. 2015 PRÉCISE QU'IL FAUT RESPECTER L'INTÉGRITÉ DES ISSUES. LA SÉPARATION COUPE-FEU QUI ISOLE L'ISSUE NE DOIT PAS COMPORTER D'OUVERTURE.
- LORSQUE DES PASSAGES DE CONDUITS ÉLECTRIQUES ET/OU MÉCANIQUES SONT REQUIS À PROXIMITÉ DE LA CAGE D'ESCALIER, PRÉVOIR CLOISON SUPPLÉMENTAIRE, S'ASSURER QUE L'AJOUT DE CE SOUFFLAGE NE MODIFIE PAS LES ASPECTS REQUIS PAR LES NORMES TOUCHANT LES LOGEMENTS MINIMALEMENT ACCESSIBLES.

- CLOISON TYPE "A"**
- GYPSE ½"
 - MONTANT DE BOIS 2x4 @ 24" c/c
 - GYPSE ½"
- CLOISON TYPE "B"**
- RÉFÉRENCE: CNB no.W5a
INDICE TRANSMISSION DU SON: 51
DEGRÉ DE RÉSISTANCE AU FEU: 45min.
- GYPSE 5/8" TYPE "X"
 - GYPSE 5/8" TYPE "X"
 - MONTANTS DE BOIS 2x4 @ 24" c/c
 - LAINE DE ROCHE 3"
 - BARRES RÉSILIENTES ½" @ 16" c/c
 - GYPSE 5/8" TYPE "X"
- CLOISON TYPE "C"**
- RÉFÉRENCE: CNB no.W15a
INDICE TRANSMISSION DU SON: 66
DEGRÉ DE RÉSISTANCE AU FEU: 1.5 h.
- GYPSE 5/8" TYPE "X"
 - GYPSE 5/8" TYPE "X"
 - MONTANTS DE BOIS 2x4 @ 24" c/c
 - LAINE DE ROCHE 3"
 - ESPACE D'AIR 1"
 - MONTANTS DE BOIS 2x4 @ 24" c/c
 - LAINE DE ROCHE 3"
 - GYPSE 5/8" TYPE "X"
 - GYPSE 5/8" TYPE "X"

CLIENT

MATHIEU BEAUDRY

NOTE

CES DOCUMENTS D'ARCHITECTURE SONT LA PROPRIÉTÉ DE DOUCET + TURCOTTE, ARCHITECTES INC. ET NE POURRONT ÊTRE REPRODUITS SANS SON AUTORISATION ÉCRITE. LES DIMENSIONS APPARAISSANT AUX DOCUMENTS DEVRONT ÊTRE VÉRIFIÉES PAR L'ENTREPRENEUR AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX. IL DEVRA AVISER L'ARCHITECTE AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX DE TOUTE OMISSION, ERREUR ET/OU DIVERGENCE ENTRE CES DOCUMENTS ET CEUX DES AUTRES PROFESSIONNELS. LES DIMENSIONS SUR CES DOCUMENTS DOIVENT ÊTRE LUES ET NON MESURÉES. SAUF S'ILS ONT ÉTÉ ÉMIS POUR CONSTRUCTION. LES PRÉSENTS DOCUMENTS NE PEUVENT SERVIR À LA CONSTRUCTION. © 2024 DOUCET + TURCOTTE, ARCHITECTES INC. TOUS DROITS RÉSERVÉS.

NO	ÉMISSIONS ET RÉVISIONS	DATE
01	POUR SOUMISSION	2024-10-31
02	POUR COMMENTAIRES	2024-11-18
03	POUR PERMIS	2024-11-25
04	POUR CONSTRUCTION	2024-12-04

ARCHITECTE

D

T

+

A

**DOUCET +
TURCOTTE**
ARCHITECTES INC.

TROIS-RIVIÈRES 1300 NOTRE-DAME CENTRE
99A 4X3, TROIS-RIVIÈRES

LOCAL 410
819-841-3644

NICOLET 1715 EDGAR-LAMPION
JST 0C2, NICOLET

BUR. DE CONSULTATION

info@dtarchitectes.ca

www.dtarchitectes.ca

SCEAU



INGÉNIEURS

POUR CONSTRUCTION

2024-12-04

NOM DU PROJET

**4 LOGEMENTS
ST-BONIFACE**LOT #6 655 996
CHEMIN DU LAC, ST-BONIFACEDESSINÉ PAR: A.P.
VÉRIFIÉ PAR: P.DÉRY
APPROUVÉ PAR: C. DOUCETA = NO. DÉTAIL
B = PRIS SUR FEUILLE NO.
C = DESSINÉ SUR FEUILLE NO.

A

B/C

TITRE DU DESSIN

PLAN D'AMÉNAGEMENT NIVEAU 1

ÉCHELLE

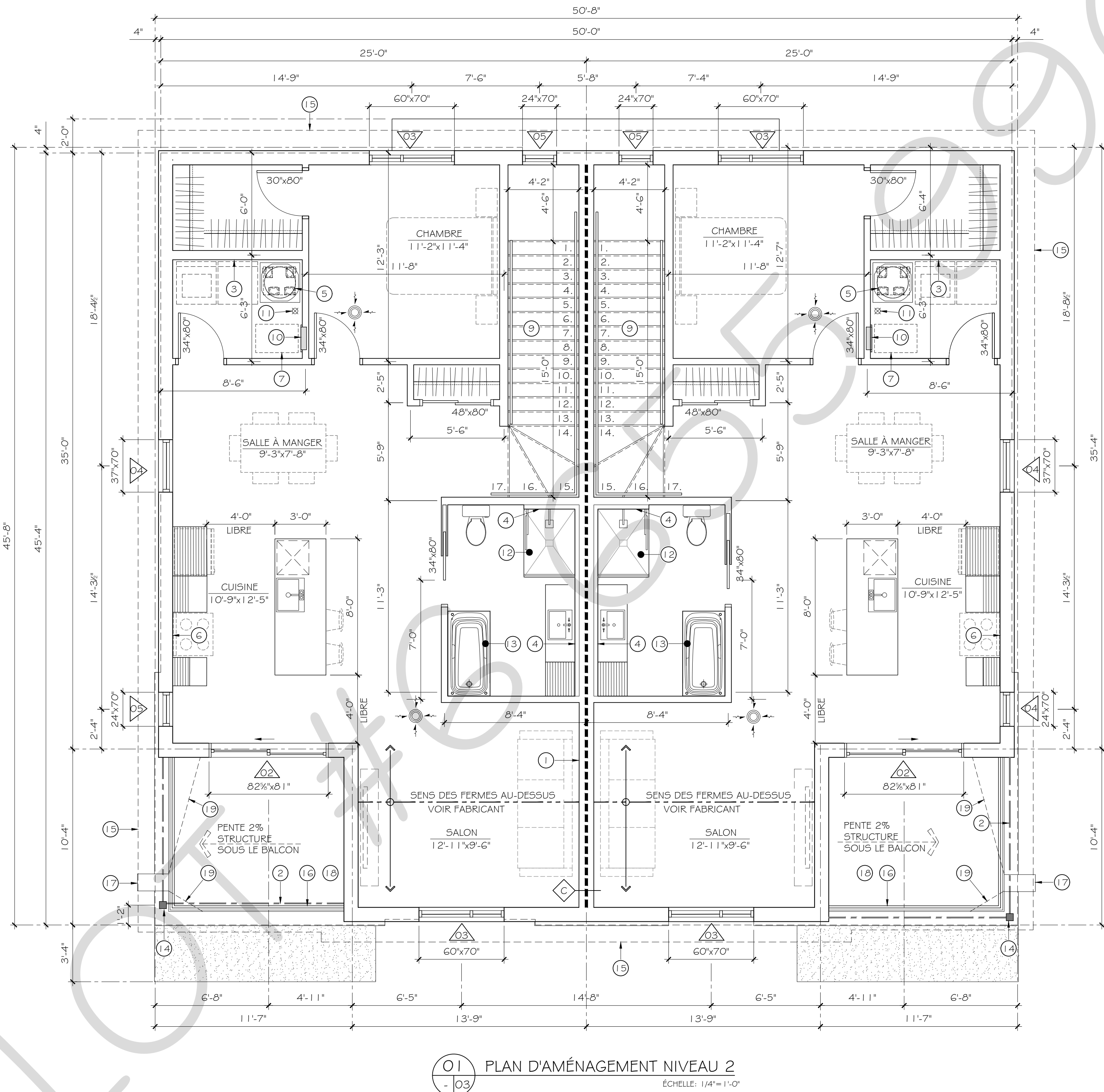
INDIQUÉE

DOSSIER DTA

DT242-13

NO FEUILLE

A02



NOTES GÉNÉRALES

- TOUS LES ÉLÉMENTS STRUCTURAUX (MEMBRURES, ASSEMBLAGES ET ANCRAGES), DE MÉCANIQUE ET D'ÉLECTRICITÉ DEVRONT FAIRE L'OBJET DE CALCULS ET ÊTRE CONFIRMÉ PAR UN INGÉNIEUR MEMBRE DE L'O.I.Q. L'ENTREPRENEUR DEVRA SOUMETTRE POUR APPROBATION, TOUTES MODIFICATIONS AUX DÉTAILS.
- TOUTES LES DIMENSIONS INTÉRIEURES MONTRÉES AUX PRÉSENTS DESSINS SONT À TITRE INDICATIF SEULEMENT ET DEVRONT ÊTRE VÉRIFIÉES SUR PLACE EN RAISON DES CONDITIONS EXISTANTES. AUCUNE COTE DE DEVRA ÊTRE MESURÉE À L'ÉCHELLE SUR CE PLAN.
- LES DIMENSIONS DES PORTES ET FENÊTRES DEVRONT ÊTRE AJUSTÉES SELON LES DIMENSIONS NORMALES DU FABRICANT.
- PRÉVOIR ROBINETS EXTERIEURS À L'ÉPREUVE DU GEL.
- LE CHOIX DES APPAREILS SANITAIRES, MEUBLE INTÉGRÉ, LUMINAIRES, COULEUR DE PEINTURE, FINITION DES PLANCHERS, MURS ET PLAFONDS DEVRONT ÊTRE DISCUTÉ AVEC LE PROPRIÉTAIRE.
- TOUTES MODIFICATIONS APPORTÉES EN COURS DE TRAVAUX DOIVENT ÊTRE SIGNALÉES AU CONCEPTEUR ET DOIT FAIRE L'OBJET DE L'APPROBATION DE CELUI-CI. TOUT CHANGEMENT PEUT ENTRAÎNER LE NON RESPECT DU CODE ET DES RÈGLEMENTS.
- TOUTES LES SORTIES DE MÉCANIQUES, ÉLECTRIQUES ET LES RACCORDEMENTS SONT À COORDONNER ET RÉALISER POUR LES ÉQUIPEMENTS ET LE MOBILIER INTÉGRÉ.
- TOUS CHANGEMENTS DE COMPOSITION DE MUR IMPLIQUE UNE RÉVISION OBLIGATOIRE DE PLAN PAR L'ARCHITECTE.

SÉPARATION COUPE-FEU

ASSURER L'INTÉGRITÉ AVEC TOUS LES SCÈLEMENTS IGNIFUGES REQUIS AU PÉRIMÈTRE ET À CHAQUE TRAVERSÉE DE LA CLOISON.

----- SÉPARATION COUPE-FEU AVEC DEGRÉ DE RÉSISTANCE AU FEU 45 MINUTES

NOTE GÉNÉRALE :

- LA SÉPARATION COUPE-FEU AVEC DEGRÉ DE RÉSISTANCE AU FEU DE 45 MINUTES SERA CONTINUE JUSQU'AU PONTAGE SUPÉRIEUR, LE FAUX PLAFOND POURRA ÊTRE PERFORÉ À UNE DISTANCE SUPÉRIEURE À 2m ENTRE LES PERÇEMENTS, SAUF AUTREMENT INDICQUÉ, UN SYSTÈME HOMOLOGUÉ ULC APPROPRIÉ DOIT ÊTRE UTILISÉ DANS LE CAS DE PERFORATION INFÉRIEURE À CETTE LIMITE DE DISTANCE.
- L'ENTREPRENEUR DEVRA DÉMONSTRER UN SYSTÈME HOMOLOGUÉ ULC ET AVOIR L'APPROBATION DE L'ARCHITECTE POUR TOUTS CHANGEMENTS CONCERNANT LES TRAVERSÉES DANS CES SÉPARATIONS COUPE-FEU HORIZONTALES OU VERTICALES. L'AJOUT DE RETOMBÉES SOUS LA SÉPARATION COUPE-FEU DU PLAFOND POUR LE SYSTÈME DE VENTILATION, LA HOTTE DE CUISINIÈRE, CONDUIT DE SÈCHEUSE EST UNE OPTION QUI EXIGE UNE RÉVISION DES NIVEAUX DE PLAFONDS PAR L'ARCHITECTE.
- L'APPLICATION DE PRODUIT HOMOLOGUÉ ULC POUR LES LUMINAIRES, DÉTECTEUR DE FUMÉE ET AUTRES PERÇEMENTS SONT REQUIS SELON LES SITUATIONS PROPOSÉES DES AUTRES DISCIPLINES, VEUILLEZ COORDONNER L'OUVRAGE AVEC L'ARCHITECTE.

NOTES SPÉCIFIQUES NIVEAU 2

- MUR PORTEUR AVEC DEGRÉ DE RÉSISTANCE AU FEU REQUIS. VOIR INGÉNIEUR EN STRUCTURE. APPLIQUER UN SCELANT IGNIFUGE DANS LE BAS ET DANS LE HAUT DE LA CLOISON.
- POUTRE AU-DESSUS POUR SUPPORT DES FERMES DE TOITURE.
- REMPLACER LE MONTANT 2x4 POUR MONTANT 2x6 POUR PASSAGE DU CONDUIT DE SÈCHEUSE.
- SOUFFLAGE EN MONTANT 2x3 FINI GYPSE AFIN DE RESPECTER L'INTÉGRITÉ COUPE FEU DE LA CLOISON AVEC DEGRÉ DE RÉSISTANCE AU FEU, DIMENSIONS À COORDONNER AVEC LES SOUS-TRAITANT POUR PASSAGE DE CONDUITS ET/OU PRISES ÉLECTRIQUES.
- EMPLACEMENT DE L'ÉCHANGEUR D'AIR, RÉGISTRE COUPE-FEU NON REQUIS POUR CE NIVEAU SEULEMENT.
- RETOMBÉE DE GYPSE POUR PASSAGE DU CONDUIT DE LA HOTTE EN SURFACE DU PLAFOND OU CONDUIT ISOLÉ DANS L'ENTRETOIT.
- TRAPPE D'ACCÈS ISOLÉE À L'ENTRETOIT 20"x30"x12" VOIR DÉTAIL 041 - 107 PAGE A07.
- ANNULÉ
- ESCALIER INTÉRIEUR FINI AU CHOIX DU PROPRIÉTAIRE, AVEC MAIN-COURANTE ENTRE 34" (865mm) ET 42" (1070mm) DE HAUT. LA STRUCTURE DE L'ESCALIER ET DU PARLIER NE DOIT PAS PERFORER LE GYPSE DE LA CLOISON.
- PANNEAU ÉLECTRIQUE, EMBLEMMENT À VALIDER AVEC LE PROPRIÉTAIRE ET LE SOUS-TRAITANT. FOND DE FIXATION REQUIS EN CONTREPLAQUÉ. 3'-3" (1m) DE DÉGAGEMENT MINIMAL DEVANT LE PANNEAU.
- DRAIN DE PLANCHER RELIÉ AU SYSTÈME D'ÉVACUATION DE L'EAU (PENTE 1% DE LA DALLE).
- LOCALISATION DE LA DOUCHE 48"x36", À FOURNIR ET INSTALLER, MODÈLE AU CHOIX DU PROPRIÉTAIRE.
- LOCALISATION DU BAIN 30"x60", À FOURNIR ET INSTALLER, MODÈLE AU CHOIX DU PROPRIÉTAIRE.
- POTEAU EN BOIS TRAITÉ, RECOUVERT DE MEMBRANE AUTOCOLLANTE FINITION AVEC UN PLIAGE D'ACIER PRÉPEINT CALIBRE #24 POUR LES MARQUISES.
- PROFIL DE LA TOITURE
- GARDE-CORPS DE 42" (1070mm) DE HAUT BÂTI EN ALUMINIUM ET VERRE TREMPÉ, MODÈLE AU CHOIX DU PROPRIÉTAIRE.
- GARGOUILLE EN ACIER GALVANISÉ.
- TERRASSE EN PANNEAUX DE COMPOSITE SUR BÂTI DE BOIS TRAITÉ POUR L'EXTÉRIEUR ET APPUIS DE TYPE PLOT À VERIN.
- ISOLANT DE PENTE SOUS LE BALCON.

LÉGENDE

- NOUVELLE PORTE, CADRE ET QUINCAILLERIE AVEC DIMENSIONS
- NOUVELLE CLOISON ET IDENTIFICATION
- IDENTIFICATION DES NOTES SPÉCIFIQUES
- IDENTIFICATION DES FENÊTRES, VOIR DESCRIPTION PAGE A08
- AVERTISSEUR DE FUMÉE

CLOISON TYPE

NOTES GÉNÉRALES

- SAUF INDICATIONS CONTRAIRE, TOUTES LES CLOISONS SERONT DE TYPE "A".
- LES MURS PORTEURS ET LES ÉLÉMENTS DE STRUCTURE DOIVENT ÊTRE PROTÉGÉS AVEC DEGRÉ DE RÉSISTANCE AU FEU REQUIS, VOIR LE SOMMAIRE D'ÉTUDE DE CODE PAGE A01. APPLIQUER UN SCELANT IGNIFUGE DANS LE HAUT ET AU BAS DES CLOISONS PORTEUSES.
- DES PLINTHES AGENCÉES AUX FINIS DE PLANCHER SONT À FOURNIR ET INSTALLER POUR CHAQUE CLOISON.
- APPLIQUER UN SCELANT COUPE-FEU DANS LE BAS ET DANS LE HAUT DES CLOISON AVEC DEGRÉ DE RÉSISTANCE AU FEU.
- APPLIQUER UN SCELANT ACOUSTIQUE DANS LE BAS ET DANS LE HAUT DES CLOISONS SANS DEGRÉ DE RÉSISTANCE AU FEU.
- AJUSTER LES ÉPAISSEURS DE CLOISONS SELON LES EXIGENCES PRÉSENTÉES AU PLAN DE STRUCTURE, DIMENSIONS DES MONTANTS ET AJOUT DE PANNEAUX OSB SI REQUIS.
- REMPLACER LE GYPSE PAR UN GYPSE ½" HYDROFUGE AU POURTOUR DU BAIN ET DE LA DOUCHE DANS LES SALLE DE BAIN.

CLOISONS DES CAGES D'ESCALIERS:

- ELLES SERONT CONSTRUITES AVEC DEGRÉ DE RÉSISTANCE AU FEU CONTINU JUSQU'AU PONTAGE SUPÉRIEUR. LES JOINTS DOIVENT ÊTRE TIRÉS 1 COUCHE DANS L'ENTRE-PLAFOND. L'ARTICLE 9.9.4.2.4) DU C.C.Q. 2015 PRÉCISE QU'IL FAUT RESPECTER L'INTÉGRITÉ DES ISSUES. LA SÉPARATION COUPE-FEU QUI ISOLE L'ISSUE NE DOIT PAS COMPORTER D'OUVERTURE.
- LORSQUE DES PASSAGES DE CONDUITS ÉLECTRIQUES ET/OU MÉCANIQUES SONT REQUIS À PROXIMITÉ DE LA CAGE D'ESCALIER, PRÉVOIR CLOISON SUPPLÉMENTAIRE, S'ASSURER QUE L'AJOUT DE CE SOUFFLAGE NE MODIFIE PAS LES ASPECTS REQUIS PAR LES NORMES TOUCHANT LES LOGEMENTS MINIMALEMENT ACCESSIBLES.

- CLOISON TYPE "A"
- GYPSE ½"
 - MONTANT DE BOIS 2x4 @ 24" c/c
 - GYPSE ½"
- CLOISON TYPE "B"
- RÉFÉRENCE: CNB no.W5a
INDICE TRANSMISSION DU SON: 51
DEGRÉ DE RÉSISTANCE AU FEU: 45min.
- GYPSE ¾" TYPE "X"
 - GYPSE ¾" TYPE "X"
 - MONTANTS DE BOIS 2x4 @ 24" c/c
 - LAINE DE ROCHE 3"
 - BARRES RÉSILIENTES ½" @ 16" c/c
 - GYPSE ¾" TYPE "X"
- CLOISON TYPE "C"
- RÉFÉRENCE: CNB no.W15a
INDICE TRANSMISSION DU SON: 66
DEGRÉ DE RÉSISTANCE AU FEU: 1.5 h.
- GYPSE ¾" TYPE "X"
 - GYPSE ¾" TYPE "X"
 - MONTANTS DE BOIS 2x4 @ 24" c/c
 - LAINE DE ROCHE 3"
 - ESPACE D'AIR 1"
 - MONTANTS DE BOIS 2x4 @ 24" c/c
 - LAINE DE ROCHE 3"
 - GYPSE ¾" TYPE "X"
 - GYPSE ¾" TYPE "X"

CLIENT

MATHIEU BEAUDRY

NOTE

CES DOCUMENTS D'ARCHITECTURE SONT LA PROPRIÉTÉ DE DOUCET + TURCOTTE, ARCHITECTES INC. ET NE POURRONT ÊTRE REPRODUITS SANS SON AUTORISATION ÉCRITE. LES DIMENSIONS APPARAISSANT AUX DOCUMENTS DEVRONT ÊTRE VÉRIFIÉES PAR L'ENTREPRENEUR AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX. IL DEVRA AVISER L'ARCHITECTE AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX DE TOUTE OMISSION, ERREUR ET/OU DIVERGENCE ENTRE CES DOCUMENTS ET CEUX DES AUTRES PROFESSIONNELS. LES DIMENSIONS SUR CES DOCUMENTS DOIVENT ÊTRE LUES ET NON MESURÉES. SAUF S'ILS ONT ÉTÉ ÉMIS POUR CONSTRUCTION. LES PRÉSENTS DOCUMENTS NE PEUVENT SERVIR À LA CONSTRUCTION.

© 2024 DOUCET + TURCOTTE, ARCHITECTES INC. TOUS DROITS RÉSERVÉS.

NO	ÉMISSIONS ET RÉVISIONS	DATE
01	POUR SOUMISSION	2024-10-31
02	POUR COMMENTAIRES	2024-11-18
03	POUR PERMIS	2024-11-25
04	POUR CONSTRUCTION	2024-12-04

ARCHITECTE

DOUCET + TURCOTTE
ARCHITECTES INC.

TROIS-RIVIÈRES 1300 NOTRE-DAME CENTRE
99A 4X3, TROIS-RIVIÈRES LOCAL 410
819-841-3644

NICOLET 1715 EDGAR-LAMPRON BUR. DE CONSULTATION
J3T 0C2, NICOLET

info@dtarchitectes.ca www.dtarchitectes.ca

SCEAU



INGÉNIEURS

POUR CONSTRUCTION

2024-12-04

NOM DU PROJET

**4 LOGEMENTS
ST-BONIFACE**

LOT #6 655 996

CHEMIN DU LAC, ST-BONIFACE

DESSINÉ PAR: A.P.

VÉRIFIÉ PAR: P.DÉRY

APPROUVÉ PAR: C. DOUCET

A = NO. DÉTAIL
B = PRIS SUR FEUILLE NO.
C = DESSINÉ SUR FEUILLE NO.

TITRE DU DESSIN

PLAN D'AMÉNAGEMENT NIVEAU 2

ÉCHELLE

INDIQUÉE

DOSSIER DTA

DT242-13

NO FEUILLE

A03



STRUCTURE-FONDATION :
LES ÉLÉMENTS TEL QUE L'EMPATTEMENT,
L'ÉPAISSEUR DES SEMELLES, L'ÉPAISSEUR
DES FONDATIONS, L'ARMATURE REQUISE
LES FIXATIONS DES ÉLÉMENTS
STRUCTURAUX (FERMES PRÉFABRIQUÉES,
MURS PORTEURS, CONTREVENTEMENTS,
LITEAUX, POTRELLLES ET AUTRES)
DEVONT FAIRE L'OBJET D'UNE VALIDATION
PAR UN INGÉNIEUR EN STRUCTURE. LES
INFORMATIONS INDIQUÉES OU ILLUSTRÉES
AUX FLANS D'ARCHITECTURE PEU CONCERNANT
CETTE PARTIE DE LA CONSTRUCTION SONT
EN INGÉNIEUR NE SONT QU'À TITRE
INFORMATIFS ET NE CONSTITUENT PAS UNE
MÉTHODOLOGIE OU UNE FAÇON
EXHAUSTIVE DE RÉALISER CES OUVRAGES.
DOUCET-TURCOTTE ARCHITECTES SE
DÉCLARE DE TOUTES ARCHITECTES EN
CE QUI CONCERNE TOUT CE QUI EST
CI-HAUT MENTIONNÉ.

① ISOLANT RIGIDE EXPANSÉ 2" SUR 4'-0" (LARGEUR ET PROFONDEUR) DE CHAQUE CÔTÉ À LA JONCTION DU MUR DE FONDATION.

GÉNÉRAL:

- LES SEMELLES SERONT SOUS LE NIVEAU DU GEL OU APPLIQUER LA PROTECTION REQUISE.
- L'ENSEMBLE DES TRAVAUX SOUS LES DALLES DOIVENT ÊTRE COORDONNER AU CHANTIER AVANT L'INSTALLATION DE CELLE-CI. CONFIRMER L'OUVRAGE AVEC LE PROPRIÉTAIRE ET TOUS LES QUARTS DE MÉTIER.

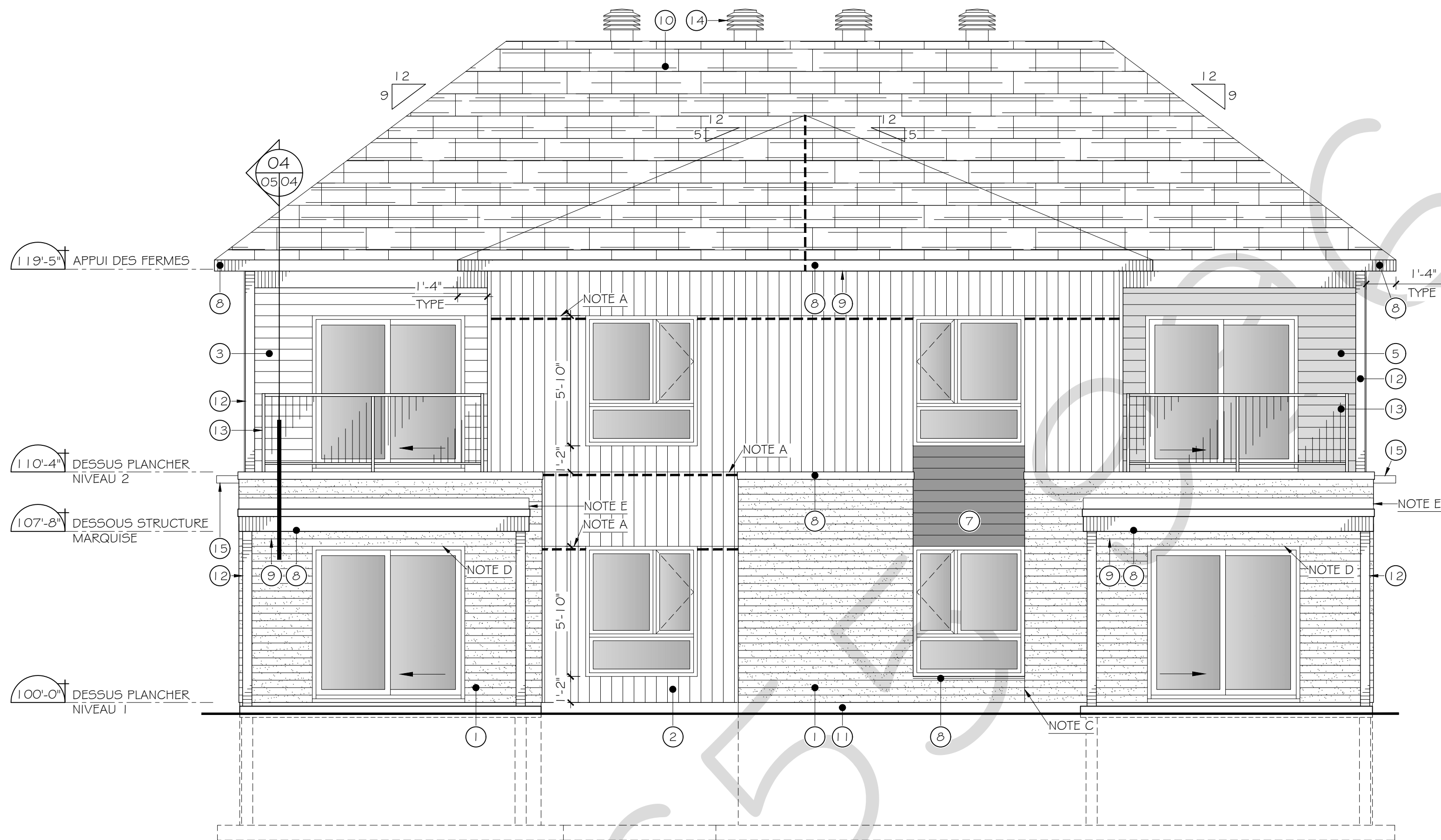
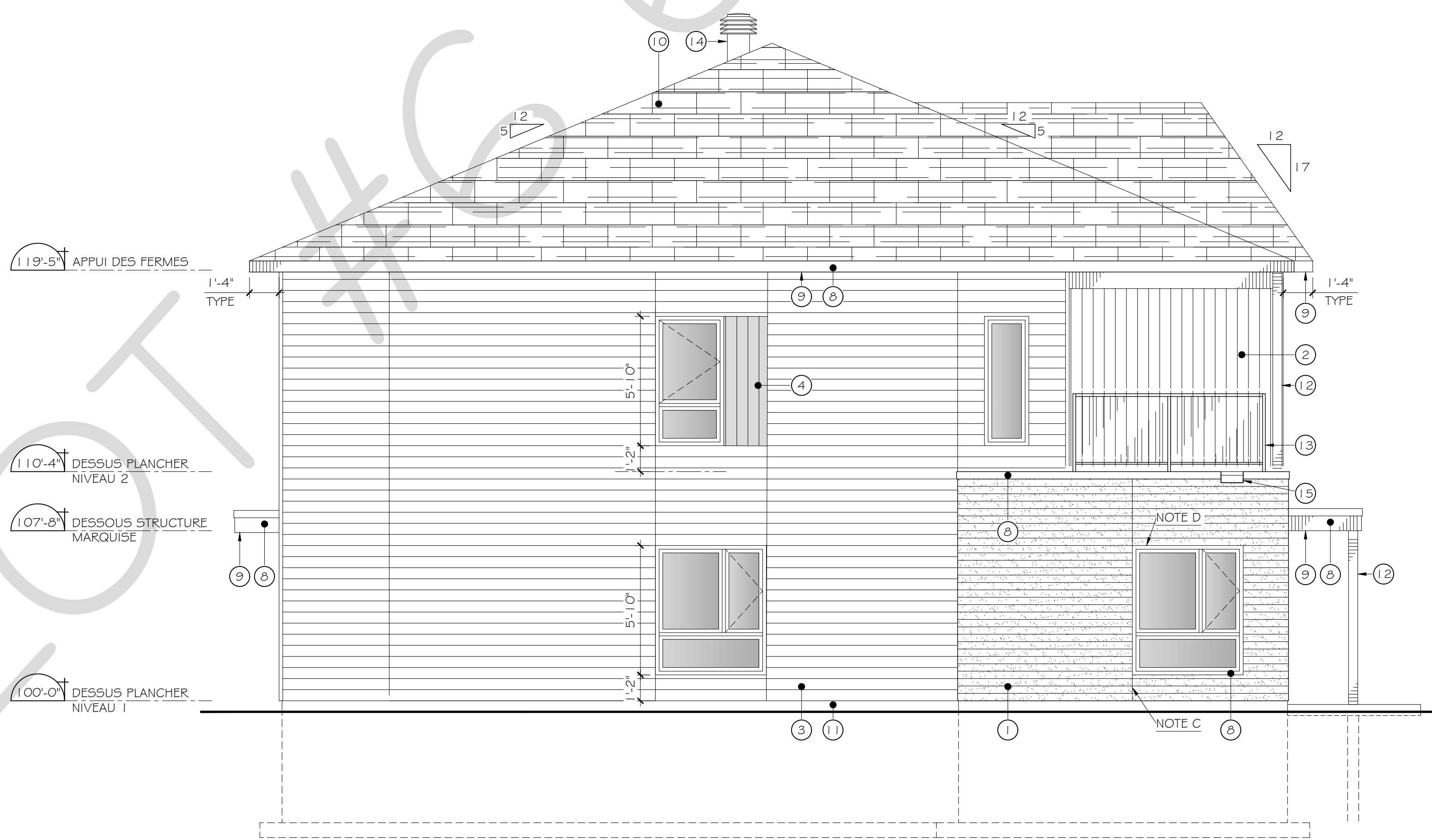


- ① TRAPPES D'ACCÈS À L'ENTRETOIT ISOLÉE À PRÉVOIR POUR CHAQUE ZONE DE LA TOITURE, REQUIS DANS CHAQUE COMPARTIMENT.
- ② PROFIL DE LA CLOISON AVEC DEGRÉ DE RÉSISTANCE AU FEU DANS L'ENTRETOIT.
- ③ SYSTÈME DE TOITURE ÉLASTOMÈRE POUR LA MARQUISE
- ④ ZONE DE SOFFITE NON VENTILÉ AU-DESSUS DES BALCONS
- ⑤ PARE-FEU REQUIS VU-À-VIS LA SÉPARATION COUPE-FEU DES LOGEMENTS. COORDONNER LES FERMES POUR L'APPLICATION DE CELUI-CI.



2024-12-04

A04

01 ÉLÉVATION AVANT
02/05
ÉCHELLE: 1/4"=1'-0"02 ÉLÉVATION GAUCHE
02/05
ÉCHELLE: 1/4"=1'-0"

NOTES

NOTE A: LOCALISATION DE LA ZONE AVEC COMPARTIMENTATION REQUISE, VOIR NOTES GÉNÉRALES DE COMPARTIMENTATION.

NOTE B: PORTE ACCÈS LOGEMENT MINIMALEMENT ACCESSIBLE, VOIR ENCADRÉ LOGEMENT MINIMALEMENT ACCESSIBLE PAGE AO1

NOTE C: JOINT DE DILATATION DE MAÇONNERIE SELON LES NORMES EN VIGUEUR ET RECOMMANDÉES PAR AEMQ.

NOTE D: LINTEAU D'ACIER PEINT REQUIS À CHAQUE OUVERTURE DANS LA MAÇONNERIE.

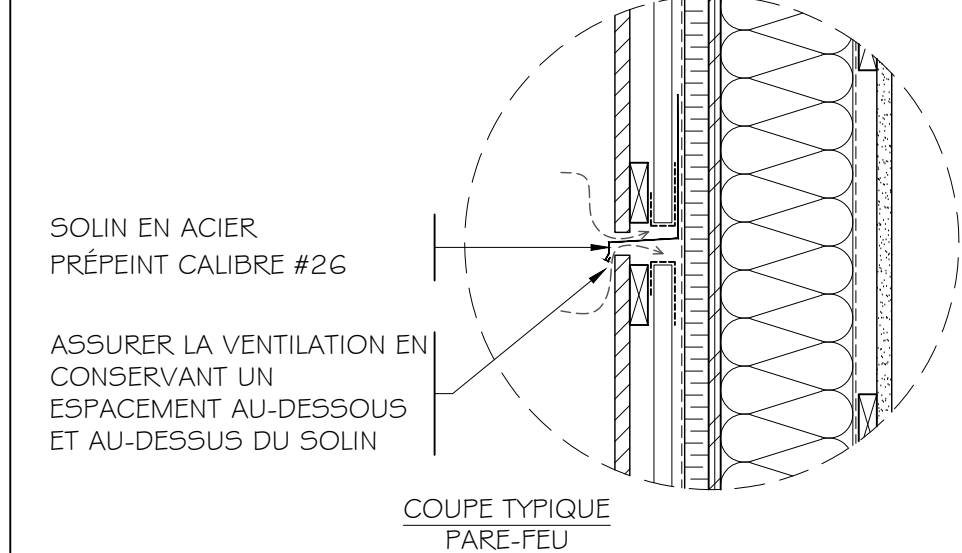
NOTE E: REMONTÉE DE MEMBRANE SUR CONTREPLAQUÉ EN SURFACE DE LA MAÇONNERIE.

LÉGENDE DES MATÉRIAUX

- REVÊTEMENT DE MAÇONNERIE
- REVÊTEMENT DE BOIS D'INGÉNIERIE COULEUR BLANC, POSE VERTICALE
- REVÊTEMENT DE BOIS D'INGÉNIERIE COULEUR BLANC, POSE HORIZONTALE
- REVÊTEMENT DE BOIS D'INGÉNIERIE COULEUR BOIS D'ÉRABLE, POSE VERTICALE
- REVÊTEMENT DE BOIS D'INGÉNIERIE COULEUR BOIS D'ÉRABLE, POSE HORIZONTALE
- REVÊTEMENT DE BOIS D'INGÉNIERIE COULEUR NOIR, POSE VERTICALE
- REVÊTEMENT DE BOIS D'INGÉNIERIE COULEUR NOIR, POSE HORIZONTALE
- FASCIA / SOLIN / PLIAGE 3 PLIS EN ACIER PRÉPEINT
- SOFFITE D'ALUMINIUM VENTILÉ
- TOITURE AVEC SYSTÈME DE BARDEAUX D'ASPHALTE
- BÉTON APPARENT
- POTEAU EN BOIS TRAITÉ AVEC MEMBRANE AUTOCOLLANTE ET FINITION D'ACIER PRÉPEINT CALIBRE #24
- GARDE -CORPS DE 42½" (1070mm) DE HAUT, BÂTI EN ALUMINIUM NOIR ET VERRE TREMPÉ, AU CHOIX DU PROPRIÉTAIRE
- VENTILATEUR DE TOITURE, VOIR DESCRIPTION PAGE AO4
- GARGOUILLE EN ACIER GALVANISÉ

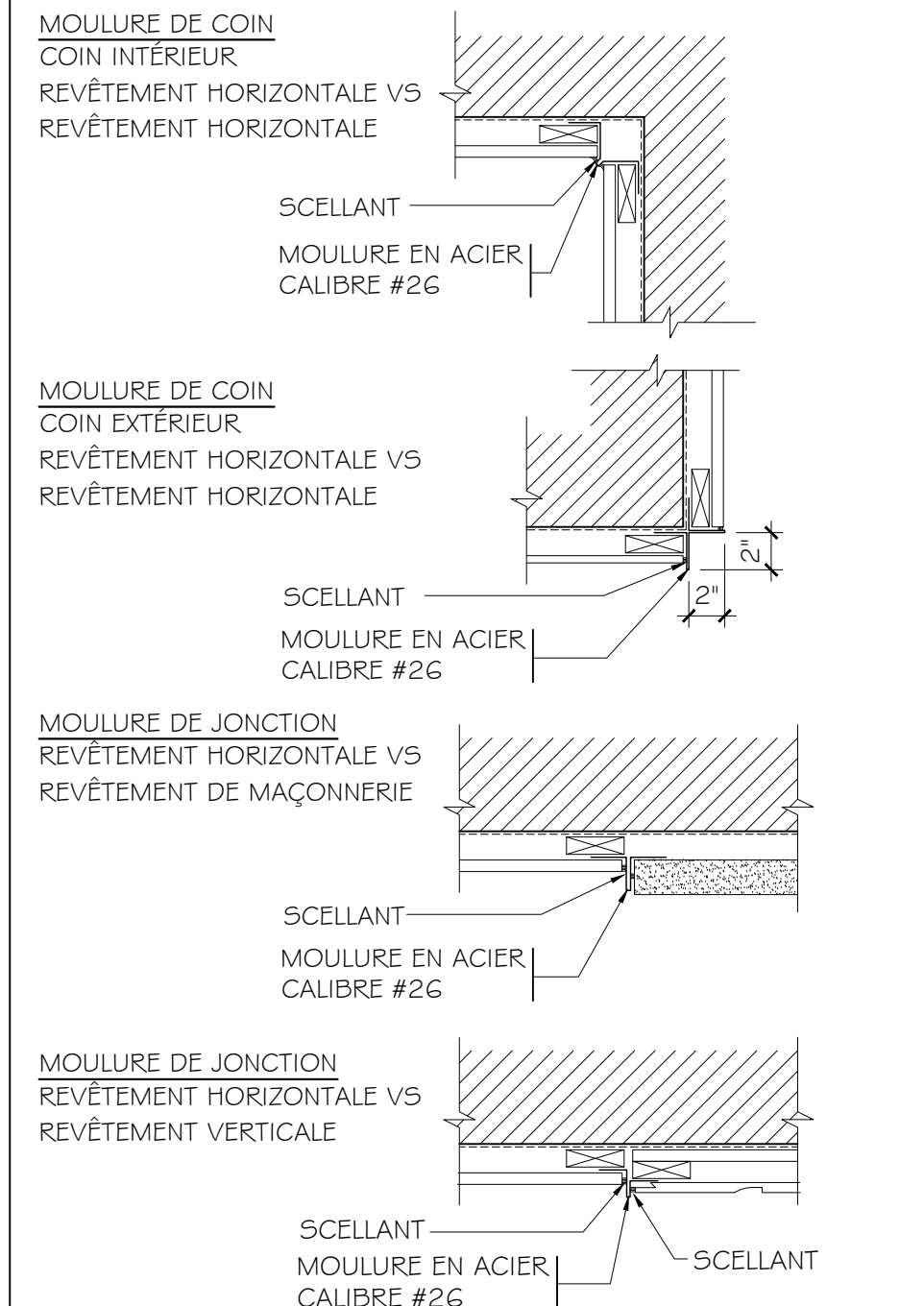
COMPARTIMENTATION VIDE DE CONSTRUCTION

- UN PARE-FEU ÉTANCHE REQUIS À CET ENDRIT
- NOTES GÉNÉRALES:
- PARE-FEU REQUIS AU 20m HORIZONTALEMENT ET 3m VERTICALEMENT, AU NIVEAU DE CHAQUE PLANCHER ET AU NIVEAU DE CHAQUE PLAFOND QUI CONTRIBUE AU DEGRÉ DE RÉSISTANCE AU FEU.
 - OBTURER AU PÉRIMÈTRE DE LA ZONE AVEC UN PARE-FEU (EXEMPLE: CONTREPLAQUÉ ½") POUR COMPARTIMENTER LA ZONE DE TYPE VIDE DE CONSTRUCTION.
 - UN VIDE DE CONSTRUCTION VERTICAL NE DOIT PAS ÊTRE OUVERT SUR UN VIDE DE CONSTRUCTION HORIZONTAL.



MOULURE DE FINITION

- NOTES GÉNÉRALES
- PRÉVOIR TOUTES LES MOULURES / PLIAGES D'ACIER REQUIS AU JONCTION DES DIFFÉRENTS MATÉRIAUX
 - PRÉVOIR L'ENSEMBLE DES MOULURES (SOLINS, TRANSITIONS, EXTRÉMITÉS) SELON LES RECOMMANDATIONS DU FABRICANT, PRENDRE CONNAISSANCE DES DIMENSIONS MAXIMALES POUR CHAQUE MATÉRIEL.
 - TOUTES LES MOULURES DE FINITIONS SONT EN ACIER PRÉPEINT CALIBRE #26
 - UN SCELLANT CONTINU EST REQUIS ENTRE LA FINITION EXTÉRIÈRE ET LA MOULURE, ASSURER EN TOUT TEMPS L'ÉCOULEMENT DE L'EAU PROVENANT DE L'ARRIÈRE DU REVÊTEMENT.



CLIENT

MATHIEU BEAUDRY

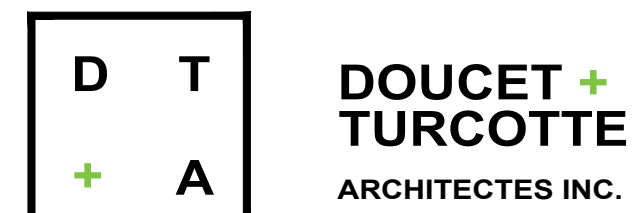
NOTE

CES DOCUMENTS D'ARCHITECTURE SONT LA PROPRIÉTÉ DE DOUCET + TURCOTTE, ARCHITECTES INC. ET NE POURRONT ÊTRE REPRODUITS SANS SON AUTORISATION ÉCRITE. LES DIMENSIONS APPARAISSANT AUX DOCUMENTS DEVONT ÊTRE VÉRIFIÉES PAR L'ENTREPRENEUR AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX. IL DEVRA AVISER L'ARCHITECTE AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX DE TOUTE OMISSION, ERREUR ET/OU DIVERGENCE ENTRE CES DOCUMENTS ET CEUX DES AUTRES PROFESSIONNELS. LES DIMENSIONS SUR CES DOCUMENTS DOIVENT ÊTRE LUES ET NON MESURÉES. SAUF S'ILS ONT ÉTÉ ÉMIS POUR CONSTRUCTION, LES PRÉSENTS DOCUMENTS NE PEUVENT SERVIR À LA CONSTRUCTION.

© 2024 DOUCET + TURCOTTE, ARCHITECTES INC. TOUS DROITS RÉSERVÉS.

NO	ÉMISSIONS ET RÉVISIONS	DATE
01	POUR SOUMISSION	2024-10-31
02	POUR COMMENTAIRES	2024-11-18
03	POUR PERMIS	2024-11-25
04	POUR CONSTRUCTION	2024-12-04

ARCHITECTE



TROIS-RIVIÈRES 1300 NOTRE-DAME CENTRE LOCAL 410
G9A 4X3, TROIS-RIVIÈRES 819-841-3644
NICOLET 1715 EDGAR-LAMPRON BUR. DE CONSULTATION
J3T 0C2, NICOLET
info@dtarchitectes.ca www.dtarchitectes.ca

SCEAU



INGÉNIEURS

POUR CONSTRUCTION

2024-12-04

NOM DU PROJET

4 LOGEMENTS
ST-BONIFACELOT #6 655 996
CHEMIN DU LAC, ST-BONIFACEDESSINÉ PAR: A.P.
VÉRIFIÉ PAR: P.DÉRY
APPROUVÉ PAR: C. DOUCETA = NO. DÉTAIL
B = PRIS SUR FEUILLE NO.
C = DESSINÉ SUR FEUILLE NO.A
B/C

TITRE DU DESSIN

ÉLÉVATIONS

ÉCHELLE

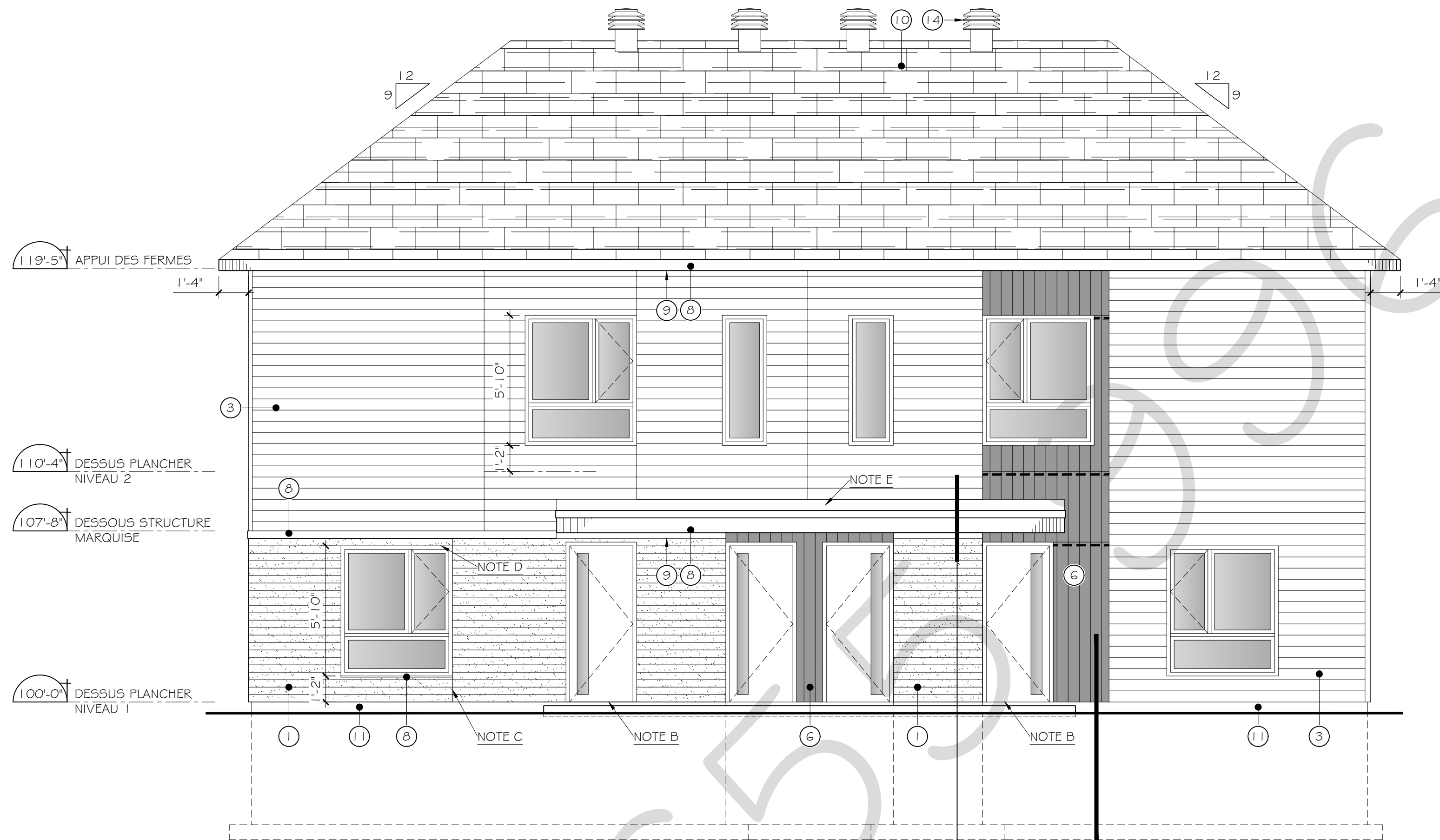
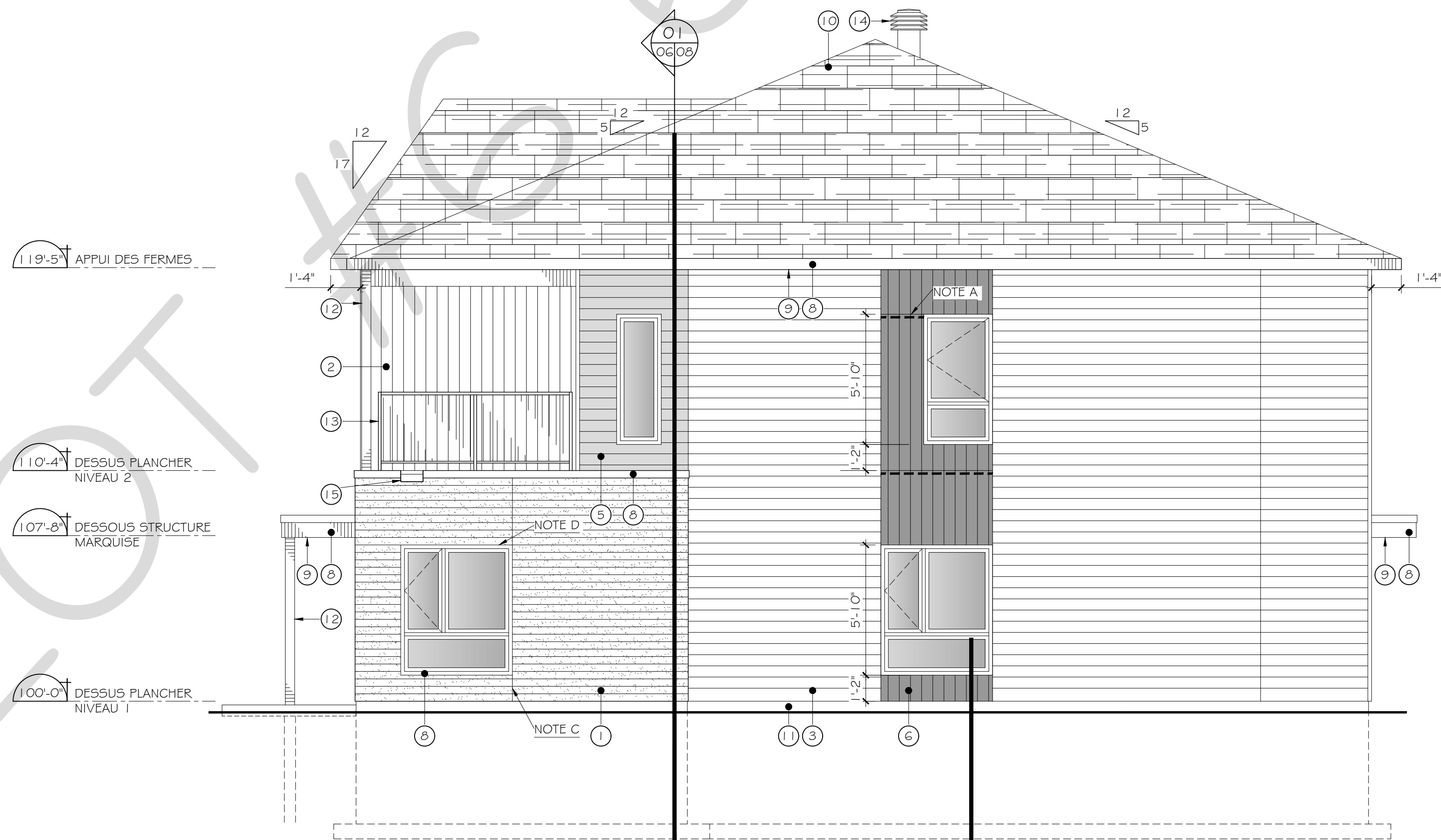
INDIQUÉE

DOSSIER DTA

DT242-13

NO FEUILLE

A05

01
02/06
ÉLEVATION ARRIÈRE
ÉCHELLE: 1/4"= 1'-0"03
06/0404
06/0802
02/06
ÉLEVATION DROITE
ÉCHELLE: 1/4"= 1'-0"06
06/08

NOTES

NOTE A: LOCALISATION DE LA ZONE AVEC COMPARTIMENTATION REQUISE, VOIR NOTES GÉNÉRALES DE COMPARTIMENTATION.

NOTE B: PORTE ACCÈS LOGEMENT MINIMALEMENT ACCESSIBLE, VOIR ENCADRÉ LOGEMENT MINIMALEMENT ACCESSIBLE PAGE A01

NOTE C: JOINT DE DILATATION DE MAÇONNERIE SELON LES NORMES EN VIGUEUR ET RECOMMANDÉES PAR AEMQ.

NOTE D: LINTEAU D'ACIER PEINT REQUIS À CHAQUE OUVERTURE DANS LA MAÇONNERIE.

NOTE E: REMONTÉE DE MEMBRANE SUR CONTREPLAQUÉ EN SURFACE DE LA MAÇONNERIE.

LÉGENDE DES MATÉRIAUX

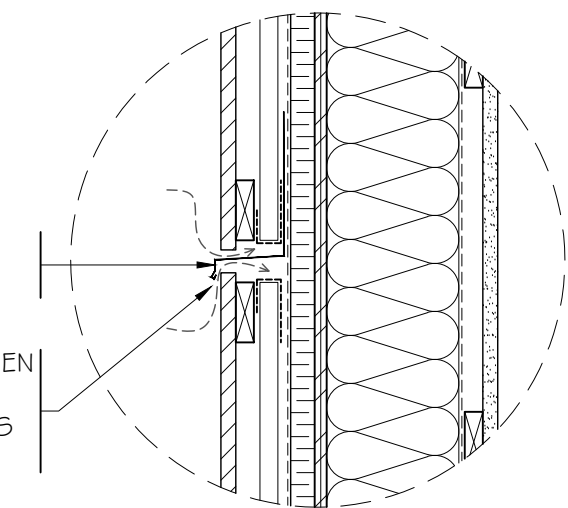
- REVÊTEMENT DE MAÇONNERIE
- REVÊTEMENT DE BOIS D'INGÉNIERIE COULEUR BLANC, POSE VERTICALE
- REVÊTEMENT DE BOIS D'INGÉNIERIE COULEUR BLANC, POSE HORIZONTALE
- REVÊTEMENT DE BOIS D'INGÉNIERIE COULEUR BOIS D'ÉRABLE, POSE VERTICALE
- REVÊTEMENT DE BOIS D'INGÉNIERIE COULEUR BOIS D'ÉRABLE, POSE HORIZONTALE
- REVÊTEMENT DE BOIS D'INGÉNIERIE COULEUR NOIR, POSE VERTICALE
- REVÊTEMENT DE BOIS D'INGÉNIERIE COULEUR NOIR, POSE HORIZONTALE
- FASCIA / SOLIN / PLIAGE 3 PLIS EN ACIER PRÉPEINT
- SOFFITE D'ALUMINIUM VENTILÉ
- TOITURE AVEC SYSTÈME DE BARDEAUX D'ASPHALTE
- BÉTON APPARENT
- POTEAU EN BOIS TRAITÉ AVEC MEMBRANE AUTOCOLLANTE ET FINITION D'ACIER PRÉPEINT CALIBRE #24
- GARDE -CORPS DE 42½" (1070mm) DE HAUT, BÂTI EN ALUMINIUM NOIR ET VERRE TREMPÉ, AU CHOIX DU PROPRIÉTAIRE
- VENTILATEUR DE TOITURE, VOIR DESCRIPTION PAGE A04
- GARGOUILLE EN ACIER GALVANISÉ

COMPARTIMENTATION VIDE DE CONSTRUCTION

- UN PARE-FEU ÉTANCHE REQUIS À CET ENDRIT
- NOTES GÉNÉRALES:
- PARE-FEU REQUIS AU 20m HORIZONTALEMENT ET 3m VERTICALEMENT, AU NIVEAU DE CHAQUE PLANCHER ET AU NIVEAU DE CHAQUE PLAFOND QUI CONTRIBUE AU DEGRÉ DE RÉSISTANCE AU FEU.
 - OBTURER AU PÉRIMÈTRE DE LA ZONE AVEC UN PARE-FEU (EXEMPLE: CONTREPLAQUÉ ½") POUR COMPARTIMENTER LA ZONE DE TYPE VIDE DE CONSTRUCTION.
 - UN VIDE DE CONSTRUCTION VERTICAL NE DOIT PAS ÊTRE OUVERT SUR UN VIDE DE CONSTRUCTION HORIZONTAL.

SOLIN EN ACIER
PRÉPEINT CALIBRE #26

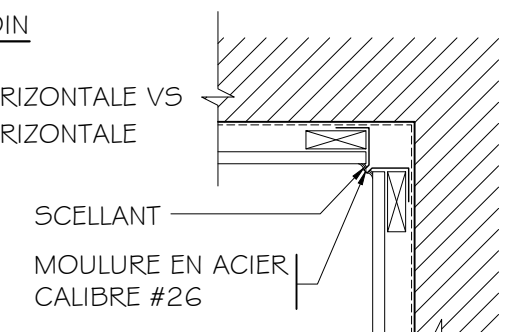
ASSURER LA VENTILATION EN
CONSERVANT UN
ESPACEMENT AU-DESSOUS
ET AU-DESSUS DU SOLIN

COUPE TYPIQUE
PARE-FEU

MOULURE DE FINITION

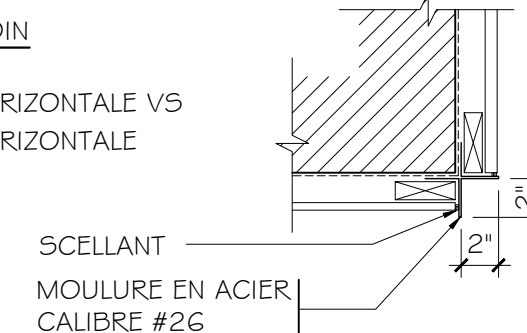
- NOTES GÉNÉRALES
- PRÉVOIR TOUTES LES MOULURES / PLIAGES D'ACIER REQUIS AU JONCTION DES DIFFÉRENTS MATÉRIAUX
 - PRÉVOIR L'ENSEMBLE DES MOULURES (SOLINS, TRANSITIONS, EXTRÉMITÉS) SELON LES RECOMMANDATIONS DU FABRICANT. PRENDRE CONNAISSANCE DES DIMENSIONS MAXIMALES POUR CHAQUE MATÉRIEL.
 - TOUTES LES MOULURES DE FINITIONS SONT EN ACIER PRÉPEINT CALIBRE #26
 - UN SCELLANT CONTINU EST REQUIS ENTRE LA FINITION EXTÉRIÈRE ET LA MOULURE. ASSURER EN TOUT TEMPS L'ÉCOULEMENT DE L'EAU PROVENANT DE L'ARRIÈRE DU REVÊTEMENT.

MOULURE DE COIN
COIN INTÉRIEUR
REVÊTEMENT HORIZONTALE VS
REVÊTEMENT HORIZONTALE



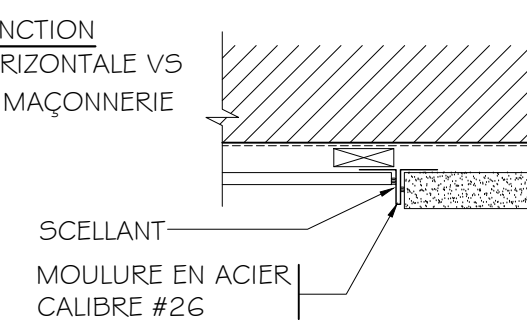
SCELLANT
MOULURE EN ACIER
CALIBRE #26

MOULURE DE COIN
COIN EXTÉRIEUR
REVÊTEMENT HORIZONTALE VS
REVÊTEMENT HORIZONTALE



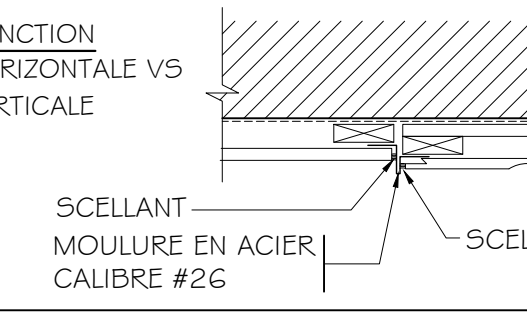
SCELLANT
MOULURE EN ACIER
CALIBRE #26

MOULURE DE JONCTION
REVÊTEMENT HORIZONTALE VS
REVÊTEMENT DE MAÇONNERIE



SCELLANT
MOULURE EN ACIER
CALIBRE #26

MOULURE DE JONCTION
REVÊTEMENT HORIZONTALE VS
REVÊTEMENT VERTICALE



SCELLANT
MOULURE EN ACIER
CALIBRE #26

CLIENT

MATHIEU BEAUDRY

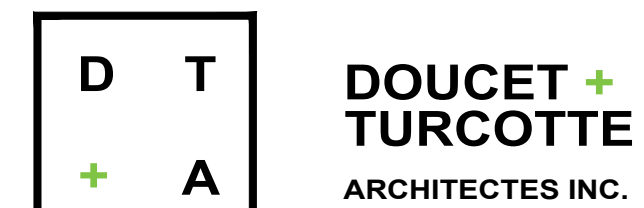
NOTE

CES DOCUMENTS D'ARCHITECTURE SONT LA PROPRIÉTÉ DE DOUCET + TURCOTTE, ARCHITECTES INC. ET NE POURRONT ÊTRE REPRODUITS SANS SON AUTORISATION ÉCRITE. LES DIMENSIONS APPARAISSANT AUX DOCUMENTS DEVONT ÊTRE VÉRIFIÉES PAR L'ENTREPRENEUR AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX. IL DEVRA AVISER L'ARCHITECTE AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX DE TOUTE OMISSION, ERREUR ET/OU DIVERGENCE ENTRE CES DOCUMENTS ET CEUX DES AUTRES PROFESSIONNELS. LES DIMENSIONS SUR CES DOCUMENTS DOIVENT ÊTRE LUES ET NON MESURÉES. SAUF S'ILS ONT ÉTÉ ÉMIS POUR CONSTRUCTION, LES PRÉSENTS DOCUMENTS NE PEUVENT SERVIR À LA CONSTRUCTION.

© 2024 DOUCET + TURCOTTE, ARCHITECTES INC. TOUS DROITS RÉSERVÉS.

NO	ÉMISSIONS ET RÉVISIONS	DATE
01	POUR SOUMISSION	2024-10-31
02	POUR COMMENTAIRES	2024-11-18
03	POUR PERMIS	2024-11-25
04	POUR CONSTRUCTION	2024-12-04

ARCHITECTE



TROIS-RIVIÈRES 1300 NOTRE-DAME CENTRE LOCAL 410
G9A 4X3, TROIS-RIVIÈRES 819-841-3644

NICOLET 1715 EDGAR-LAMPRON BUR. DE CONSULTATION
J3T 0C2, NICOLET

info@dtarchitectes.ca www.dtarchitectes.ca

SCEAU



INGÉNIEURS

POUR CONSTRUCTION

2024-12-04

NOM DU PROJET

**4 LOGEMENTS
ST-BONIFACE**

LOT #6 655 996
CHEMIN DU LAC, ST-BONIFACE

DESSINÉ PAR: A.P.
VÉRIFIÉ PAR: P.DÉRY
APPROUVÉ PAR: C. DOUCET

A = NO. DÉTAIL
B = PRIS SUR FEUILLE NO.
C = DESSINÉ SUR FEUILLE NO.

A
B/C

TITRE DU DESSIN

ÉLÉVATIONS

ÉCHELLE

INDIQUÉE

DOSSIER DTA

DT242-13

NO FEUILLE

A06

ÉLÉVATIONS DES FENÊTRES

FENÊTRE
FENÊTRE HYBRIDE EN ALUMINIUM NOIR CÔTÉ
EXT. ET PVC CÔTÉ INT.

VITRAGE
V.TH. = VERRE THERMOS

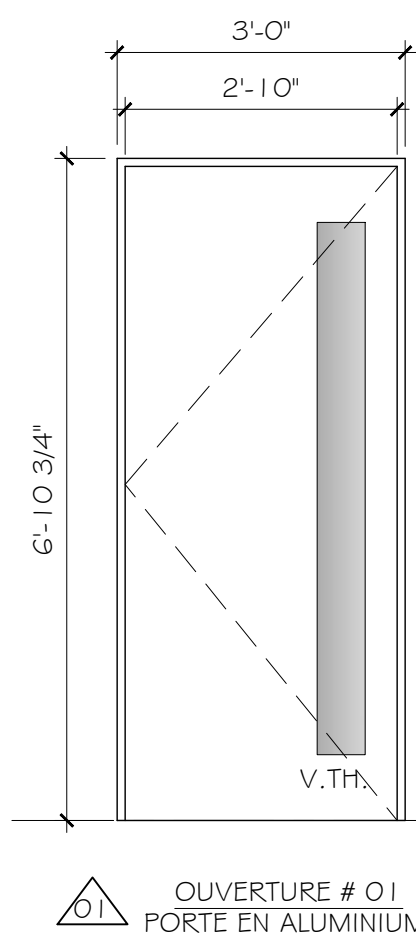
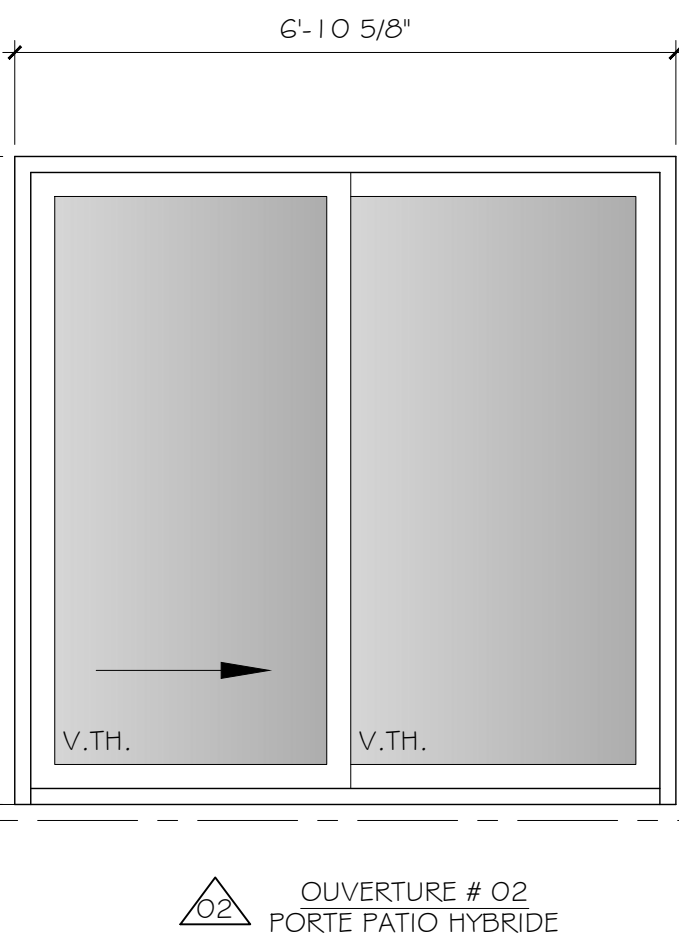
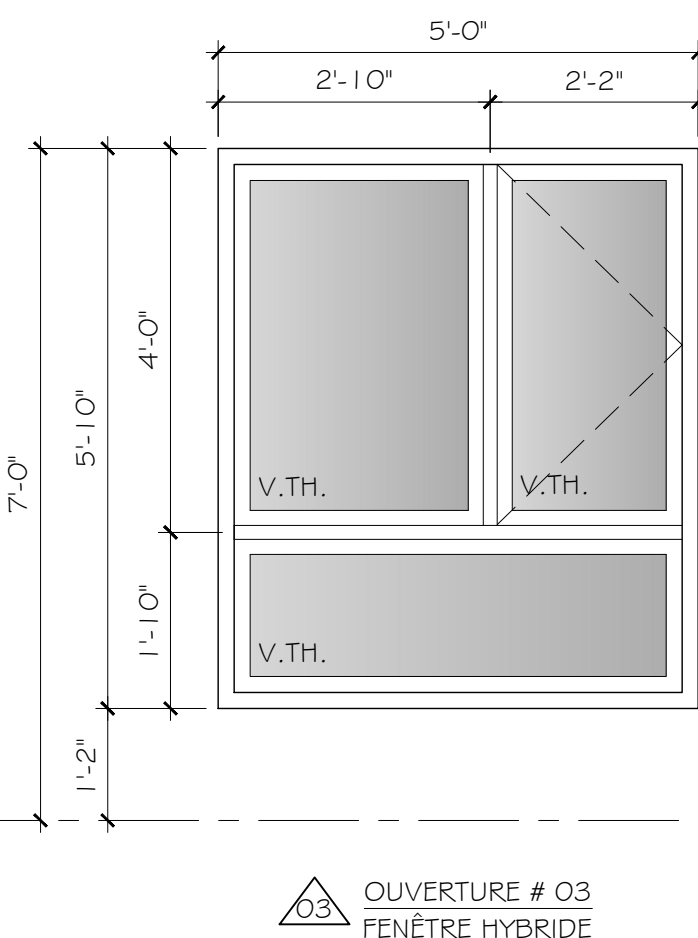
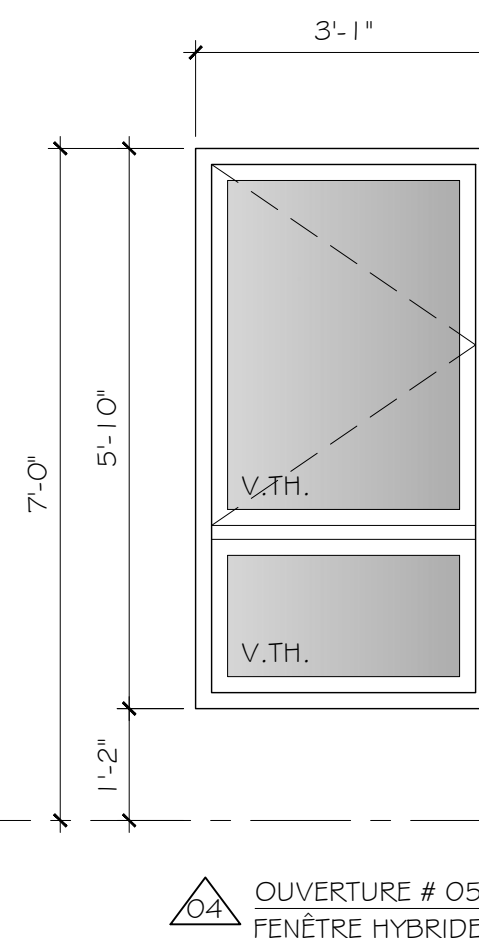
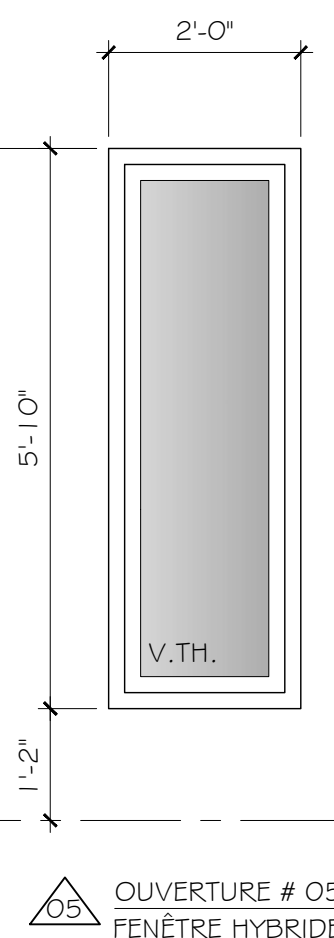
NOTE GÉNÉRALE

TOUTES LES FENÊTRES QUI SE SITUENT À
MOINS DE 36" (900mm) DU PLANCHER ET
LOCALISÉ À UNE HAUTEUR DE 5'-10" (1800mm)
DU SOL FINI DEVONT ÊTRE ÉQUIPÉES D'UN
MÉCANISME QUI LIMITE L'OUVERTURE LIBRE À
AU PLUS 4" (100mm), VERTICALEMENT OU
HORIZONTALEMENT.

LES FENÊTRES DE CHAMBRE DOIVENT AVOIR
UN VOLET OUVRANT D'UNE SURFACE MINIMUM
DÉGAGÉE DE 3.76PI² ET AUCUNE DIMENSION
INFÉRIEURE À 15". DE PLUS, TOUTES LES
FENÊTRES DEVONT SE CONFORMER À LA
NORME EGRESS DU C.C.Q. EN VIGUEUR.

VOIR DEVIS SOMMAIRE POUR LES AUTRES
EXIGENCES SPÉCIFIQUES.

VOIR PLAN D'AMÉNAGEMENT ET ÉLÉVATION
POUR LE SENS DES OUVERTURES.

OUVERTURE # 01
PORTE EN ALUMINIUMOUVERTURE # 02
PORTE PATIO HYBRIDEOUVERTURE # 03
FENÊTRE HYBRIDEOUVERTURE # 04
FENÊTRE HYBRIDEOUVERTURE # 05
FENÊTRE HYBRIDE

SÉPARATION COUPE-FEU

ASSURER L'INTÉGRITÉ AVEC TOUS LES SCÈLEMENTS IGNIFUGES
REQUIS AU PÉRIMÈTRE ET À CHAQUE TRAVERSÉE DE LA CLOISON

----- DEGRÉ DE RÉSISTANCE
AU FEU 45 MINUTES

- LES CLOISONS ENTRE LES LOGEMENTS ET ENTRE UN LOGEMENT ET UN CORRIDOR DOIVENT SE PROLONGER JUSQU'AU PONTAGE SUPÉRIEUR POUR PERMETTRE UN ACOUSTIQUE OPTIMAL.
- LE PLAFOND EN GYPSE (SÉPARATION COUPE-FEU) NE POURRA PAS ÊTRE PERCÉ À UNE DISTANCE INFÉRIEURE À 78 3/4" (2m) SEULEMENT SI LE PROLONGEMENT DES DEGRÉS DE RÉSISTANCE AU FEU DES CLOISONS AU PÉRIMÈTRE DES LOGEMENTS SONT CONTINUUS JUSQU'AU PONTAGE SUPÉRIEUR.
- APPLIQUER DES PARE-FLUX POUR COMPARTIMENTER CES VIDES DE CONSTRUCTION SANS DIMENSION SUPÉRIEURE À 65pi² (20M) OU 3230PI² (300M² DE SURFACE SI L'ESPACE N'EST PAS REMPLI DE LAINE PLEIN VOLUME (TEL QUE L'ARTICLE 3.1.1.1.5 OU 9.10.16.1).

NOTES

NOTE A: PERFORATION PERMISE AU 6'-6" (2m) d/c SI LES CLOISONS AVEC DEGRÉ DE RÉSISTANCE AU FEU SONT PROLONGÉES DANS L'ENTRE-PLAFOND ET/OU L'ENTRE-TOIT. LE SYSTÈME COUPE-FEU HOMOLOGUÉ SERA REQUIS SI CETTE DISTANCE NE PEUT ÊTRE RESPECTÉE.

NOTE B: CLOISON AVEC DEGRÉ DE RÉSISTANCE AU FEU DANS L'ENTRETOIT REQUIS JUSQU'AU PONTAGE, VOIR DÉTAIL 02/ - /08 PAGE A08

NOTE C: PARE-FEU REQUIS ALIGNÉ AVEC LA SÉPARATION COUPE-FEU ENTRE LES LOGEMENTS.

NOTE D: PLAFOND SOUS LE TOIT TERRASSE, VOIR DÉTAIL 04/05/04 PAGE A04.

NOTE E: MAIN-COURANTE ENTRE 34" (865mm) ET 42 1/2" (1070mm) DE HAUT. PROLONGEMENT DE LA MAIN COURANTE AU MUR HAUT ET BAS DE L'ESCALIER 12". (ESCALIER DESSERVANT UN SEUL LOGEMENT)

NOTE F: TOUTES LES FONDATIONS SONT À DÉTERMINER PAR UN INGÉNIEUR EN STRUCTURE.

NOTE G: ISOLANT RIGIDE 2" ÉPAISSEUR REQUIS DE CHAQUE CÔTÉ D'UN MUR DE FONDATION PERPENDICULAIRE.

NOTE H: ISOLANT RIGIDE 2" ÉPAISSEUR SUR 4'-0" AU PÉRIMÈTRE

NOTE I: DALLE DE BÉTON EXTÉRIEUR EN PENTE 1 % POUR L'ÉCOULEMENT DE L'EAU.

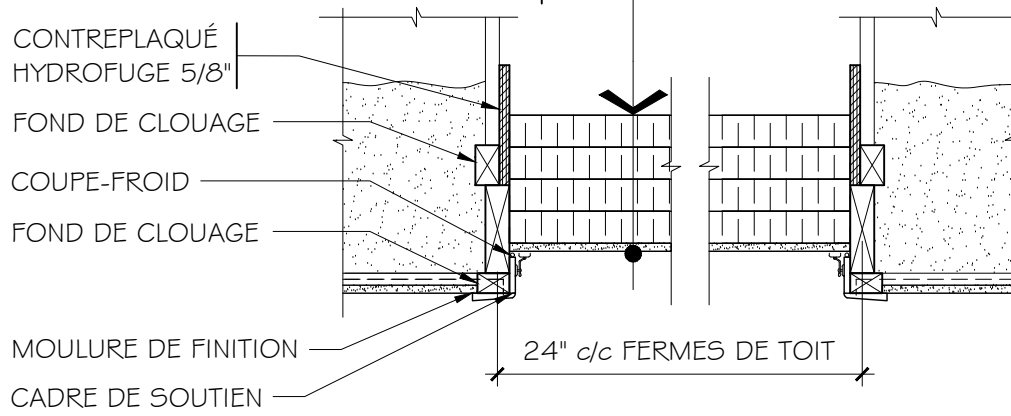
NOTE J: REMONTÉE DE MEMBRANE DE 6" MINIMUM, VOIR DÉTAIL 03/06/04 PAGE A04.

01 COUPE TRANSVERSALE

ÉCHELLE: 1/4"=1'-0"

05
07/07

COMPOSITION DE LA TRAPPE D'ACCÈS :
-ISOLANTS RIGIDE 8"
-GYPSE 1/2"



04 DÉTAIL TRAPPE D'ACCÈS À L'ENTRETOIT

ÉCHELLE: 1"=1'-0"

- 07

CONDUIT EN ACIER 5"
(130mm) DIAMÈTRE MAX.

DISTANCE MIN. DE
DÉGAGEMENT ENTRE
LA FACE DU CONDUIT
ET LE GYPSE.

GYPSE DU PLAFOND CONTINU SOUS LES
CLOISONS SANS DEGRÉ DE RÉSISTANCE
AU FEU AFIN DE RESPECTER L'INTÉGRITÉ DE
LA SÉPARATION COUPE-FEU AU PLAFOND

05 COUPE TYPE

ÉCHELLE: 1"=1'-0"

07/07

NOTE:
LES CONDUITS QUI CIRCULENT
DANS L'ESPACE
PLANCHER/PLAFOND DEVONT
ÊTRE COORDONNÉS AVEC LA
HAUTEUR DES POUTRELLES
AFIN D'ÉVITER LES
CONTRAINTES DE PASSAGE DE
DEUX TUYAUX SUPERPOSÉS. IL
FAUT DONC S'ASSURER QU'IL
N'Y AIT AUCUN CROISEMENT
POUVANT CRÉER DES CONFLITS
DE DISTRIBUTION.

AUCUN CONDUIT FLEXIBLE
N'EST AUTORISÉ. LA
DISTRIBUTION OU EXTRACTION
DEVONT ÊTRE EFFECTUÉES
AVEC DES CONDUITS RIGIDES
INCOMBUSTIBLES.

CLIENT

MATHIEU BEAUDRY

NOTE

CES DOCUMENTS D'ARCHITECTURE SONT LA PROPRIÉTÉ DE
DOUCET + TURCOTTE, ARCHITECTES INC. ET NE POURRONT
ÊTRE REPRODUITS SANS SON AUTORISATION ÉCRITE. LES
DIMENSIONS APPARAISSANT AUX DOCUMENTS DEVONT
ÊTRE VÉRIFIÉES PAR L'ENTREPRENEUR AVANT LE DÉBUT
DES TRAVAUX. IL DEVRA AVISER L'ARCHITECTE AVANT LE
DÉBUT DES TRAVAUX DE TOUTE OMISSION, ERREUR ET/OU
DIVERGENCE ENTRE CES DOCUMENTS ET CEUX DES
AUTRES PROFESSIONNELS. LES DIMENSIONS SUR CES
DOCUMENTS DOIVENT ÊTRE LUES ET NON MESURÉES. SAUF
S'ILS ONT ÉTÉ ÉMIS POUR CONSTRUCTION. LES PRÉSENTS
DOCUMENTS NE PEUVENT SERVIR À LA CONSTRUCTION.
© 2024 DOUCET + TURCOTTE, ARCHITECTES INC. TOUS
DROITS RÉSERVÉS.

NO	ÉMISSIONS ET RÉVISIONS	DATE
01	POUR SOUMISSION	2024-10-31
02	POUR COMMENTAIRES	2024-11-18
03	POUR PERMIS	2024-11-25
04	POUR CONSTRUCTION	2024-12-04

ARCHITECTE



**DOUCET +
TURCOTTE**
ARCHITECTES INC.

TROIS-RIVIÈRES 1300 NOTRE-DAME CENTRE LOCAL 410
G9A 4X3, TROIS-RIVIÈRES 819-941-3644

NICOLET 1715 EDGAR-LAMPRON BUR. DE CONSULTATION
J3T 0C2, NICOLET

info@dtarchitectes.ca www.dtarchitectes.ca

SCEAU



INGÉNIEURS

POUR CONSTRUCTION

2024-12-04

NOM DU PROJET

**4 LOGEMENTS
ST-BONIFACE**

LOT #6 655 996
CHEMIN DU LAC, ST-BONIFACE

DESSINÉ PAR: A.P.

VÉRIFIÉ PAR: P.DÉRY

APPROUVÉ PAR: C. DOUCET

A = NO. DÉTAIL
B = PRIS SUR FEUILLE NO.
C = DESSINÉ SUR FEUILLE NO.

A
B/C

TITRE DU DESSIN

COUPE TRANSVERSALE, DÉTAILS
ET ÉLÉVATIONS DES FENÊTRES

ÉCHELLE

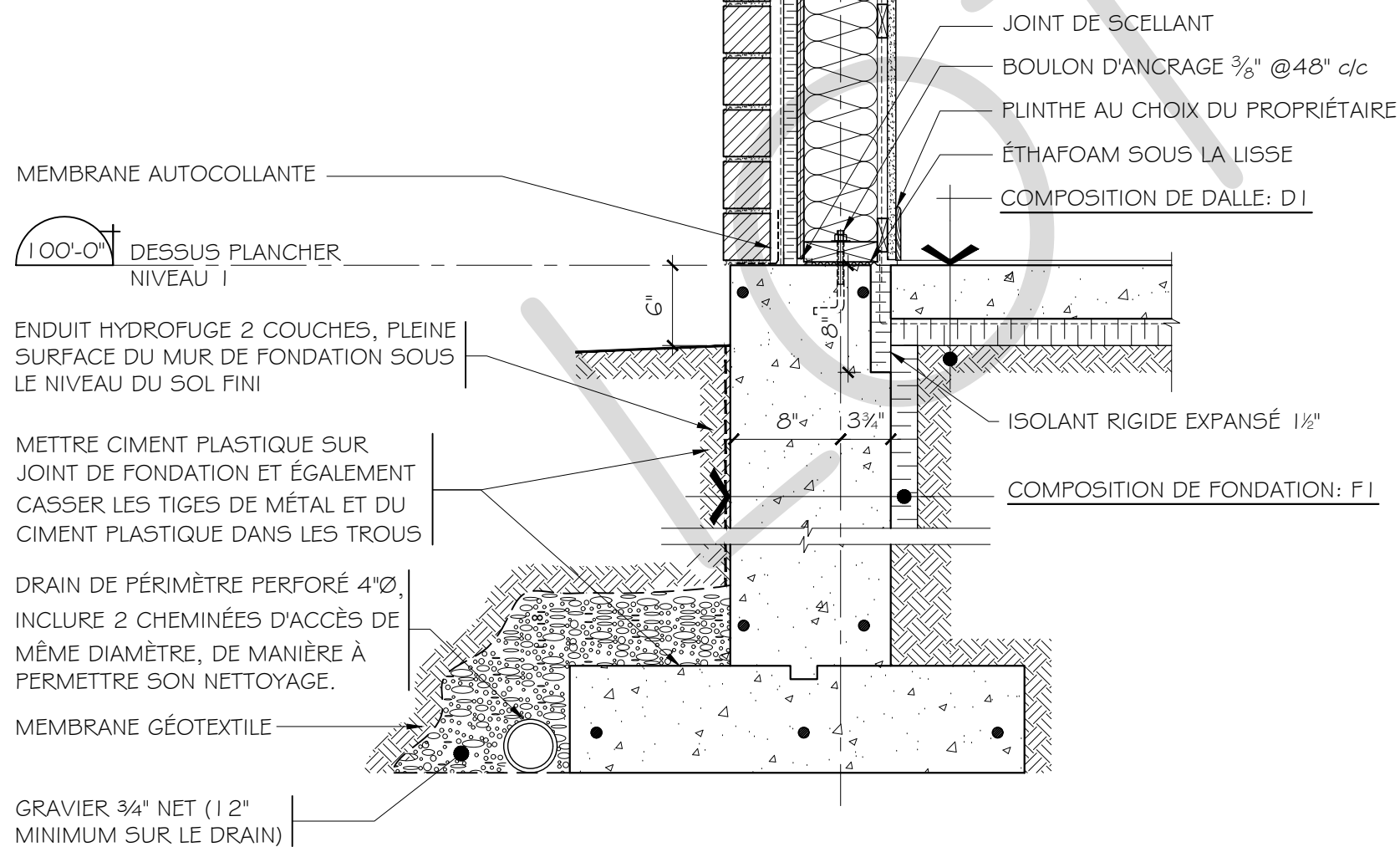
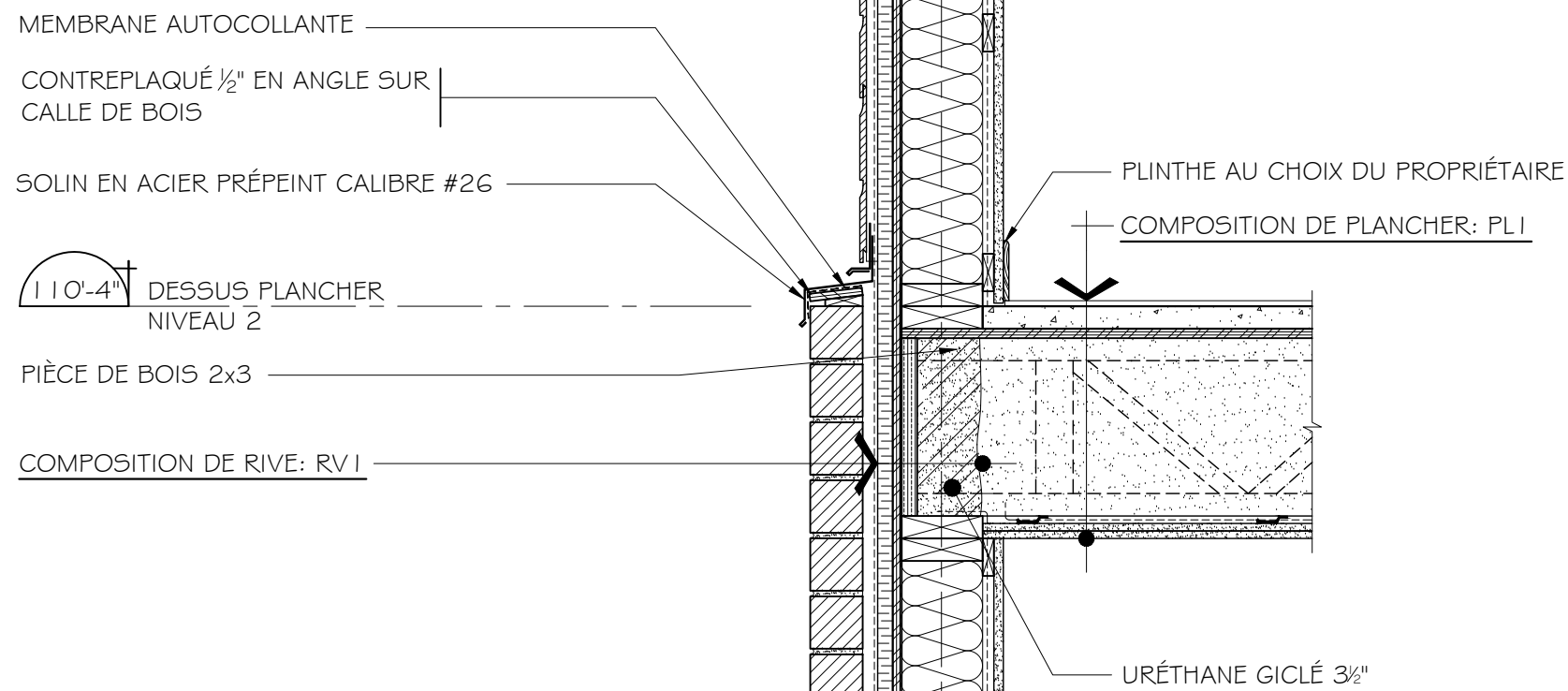
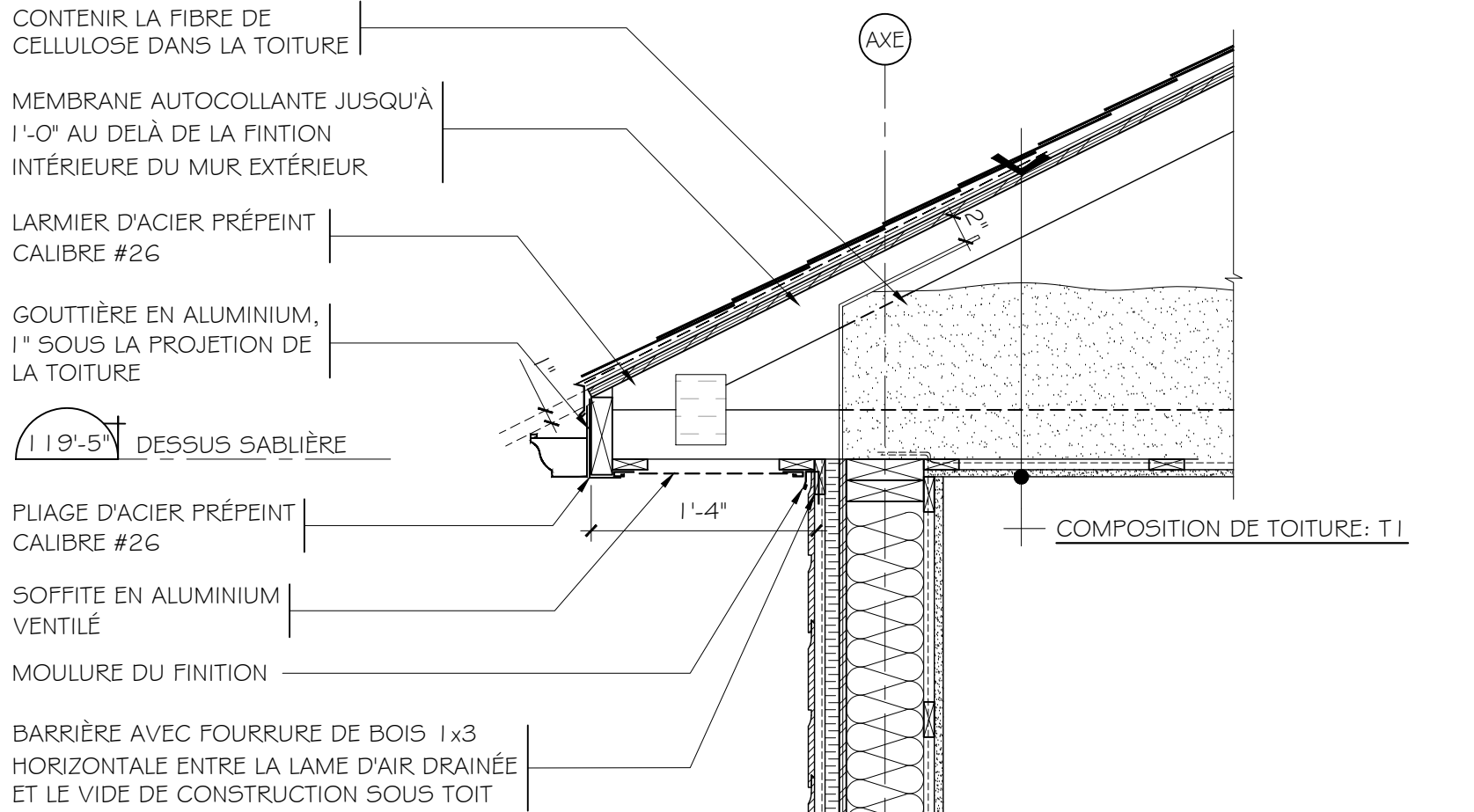
INDIQUÉE

DOSSIER DTA

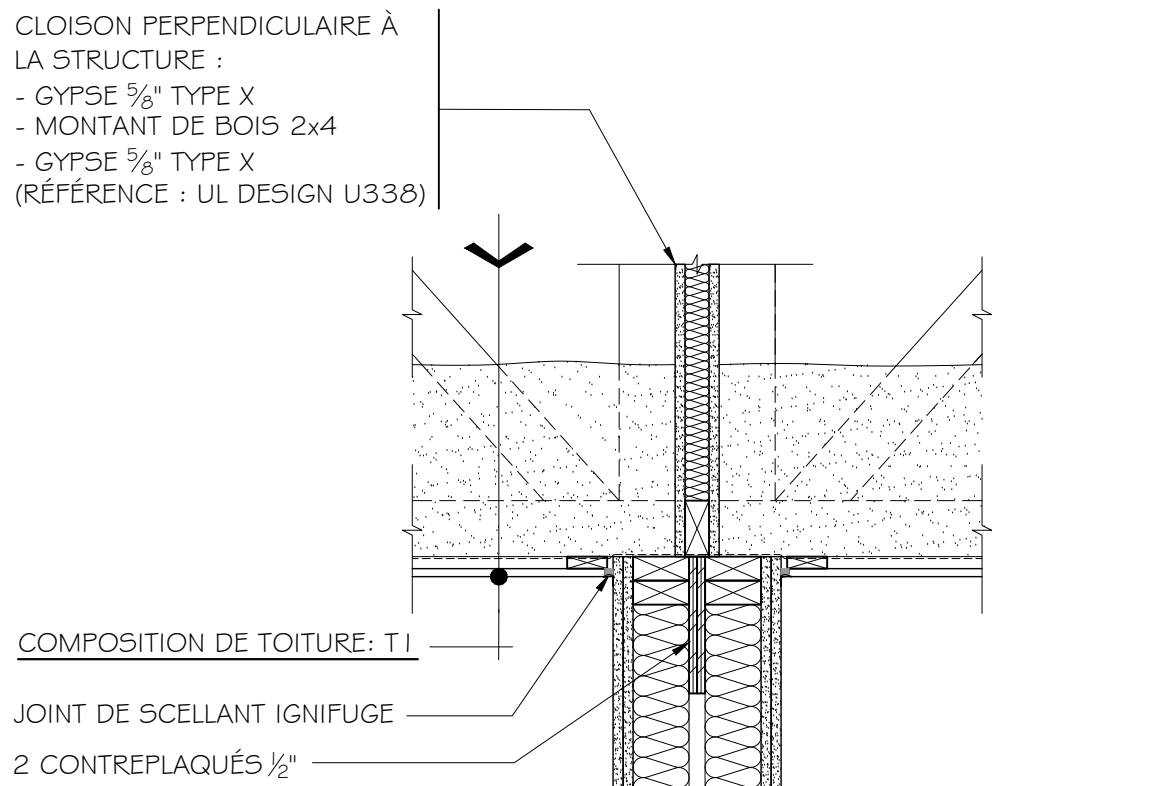
DT242-13

NO FEUILLE

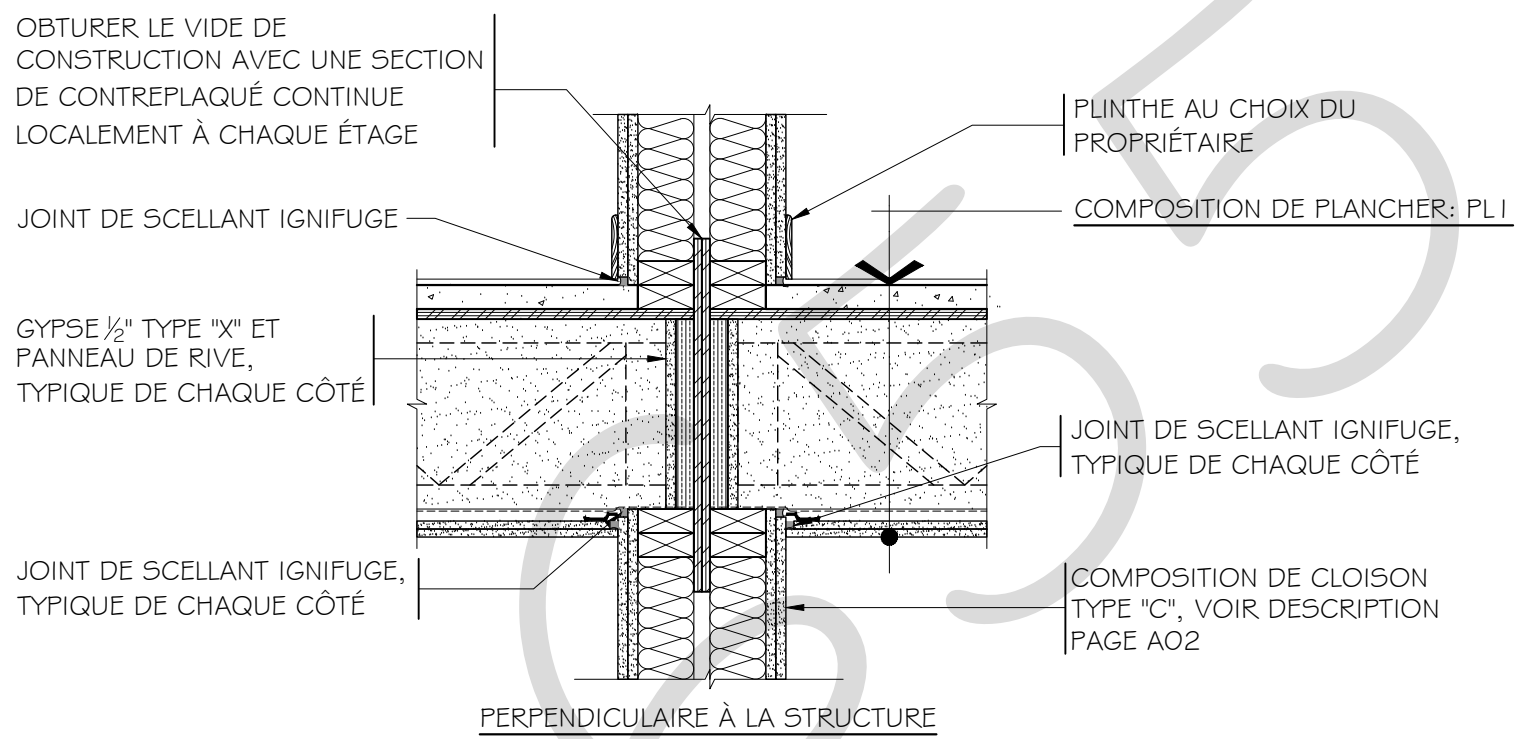
A07



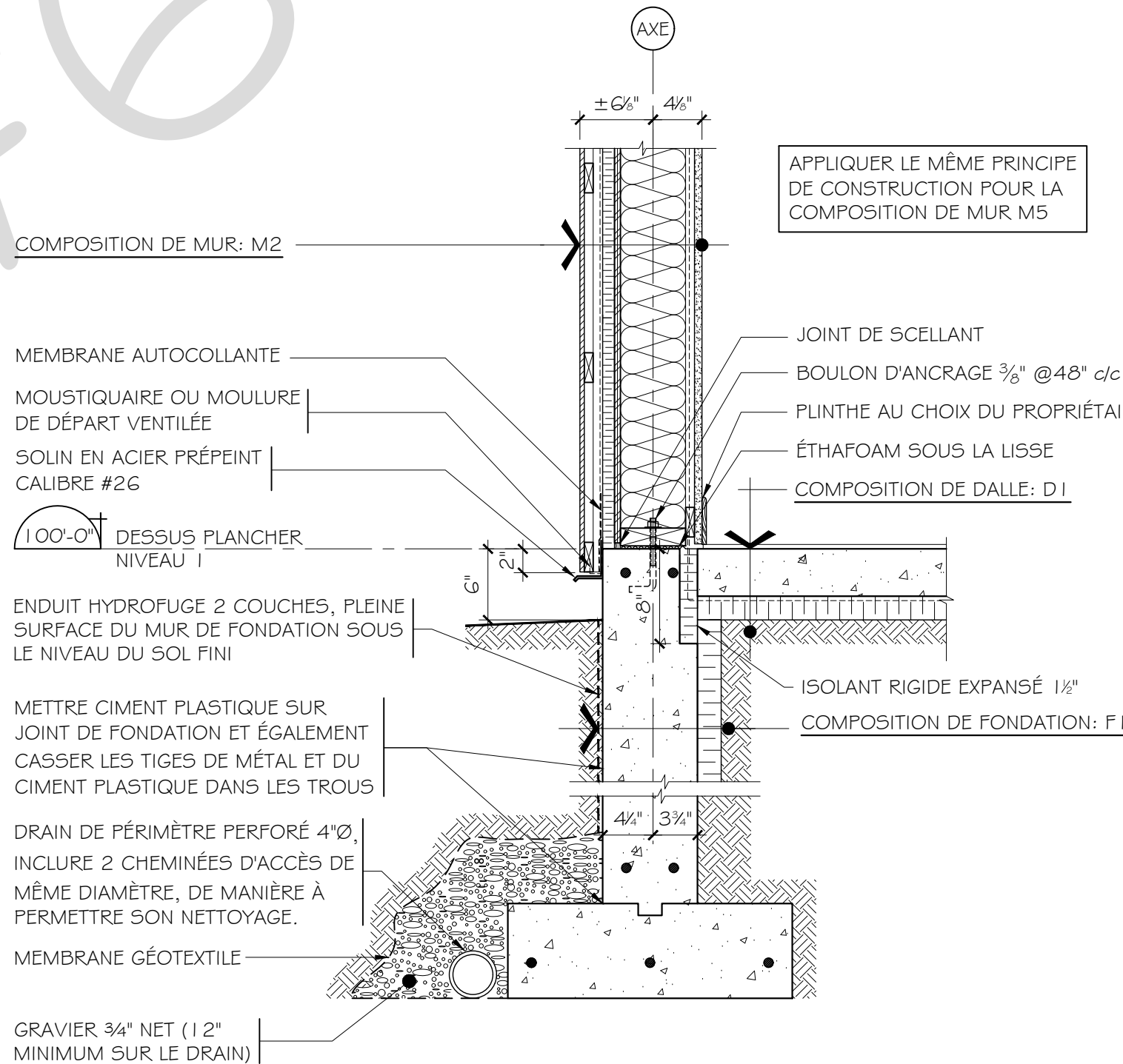
01
0608 COUPE DE MUR TYPE
ÉCHELLE: 1"=1'-0"



02
- 08 COUPE CONTINUITÉ COUPE-FEU
VERTICALE DANS L'ENTRETOIT
ÉCHELLE: 1"=1'-0"



03
- 08 COUPE CONTINUITÉ COUPE-FEU
VERTICALE AU PLANCHER
ÉCHELLE: 1"=1'-0"



04
0608 COUPE DE MUR TYPE
ÉCHELLE: 1"=1'-0"

COMPOSITIONS TYPES

COMPOSITION DE TOITURE: T1
VALEUR R TOTAL: 43.6
- BARDEAUX D'ASPHALTE 25 ANS
- MEMBRANE D'AVANT-TOIT AUTOCOLLANTE BP CANADA
- MEMBRANE DE SOUS-PROTECTION SYNTHÉTIQUE POLYPROPYLENE BP CANADA SUR TOUTE LA SURFACE DU TOIT
- CONTREPLAQUÉ 3/8"
- FERME DE TOIT, VOIR FABRICANT
- FIBRE DE CELLULOSE 1 2"
- PARE-VAPEUR (ENERMAX), JOINTS SCELLÉS
- FOURRURE DE BOIS 1x3 @ 16" dc
- GYPSE 1/2"

COMPOSITION DE TOITURE: T2
VALEUR ISOLANTE R TOTAL: 44
- MEMBRANE DE FINITION ÉLASTOMÈRE
- MEMBRANE DE SOUS-COUCHE 95 gr
- PAPIER GOUDRONNÉ 15 LB, SUR TOUTE LA SURFACE DU TOIT
- CONTREPLAQUÉ 3/8" vissé
- FERME DE TOIT, VOIR FABRICANT
- URÉTHANE GICLÉ 8"
- BARRES RÉSILIENTES 1/2" @ 16" dc
- GYPSE 1/2" TYPE "X"
- GYPSE 1/2" TYPE "X"

COMPOSITION MUR EXTÉRIEUR: M1
VALEUR ISOLANTE R TOTAL: 27.3
- PAREMENT DE MAÇONNERIE
- ESPACE D'AIR 1"
- PARE-AIR
- ISOLANT EXPANSÉ 1" (R4)
- PANNEAU OSB 1/2" OU CONTREPLAQUÉ 1/2"
- MONTANT DE BOIS 2x6 @ 16" dc
- LAINE ISOLANTE EN FIBRE DE VERRE 5 1/2" (R-20)
- PARE-VAPEUR POLYÉTHYLÈNE 0.006"
- FOURRURE DE BOIS HORIZONTALE 1x3 @ 16" dc
- GYPSE 1/2" TYPE X

COMPOSITION MUR EXTÉRIEUR: M2
VALEUR ISOLANTE R TOTAL: 27.9
- REVÊTEMENT DE BOIS USINÉ POSÉ VERTICALE
- FOURRURE DE BOIS 1x3 @ 16" dc POSÉ HORIZONTALE
- FOURRURE DE BOIS 1x3 @ 16" dc POSÉ VERTICALE
- PARE-AIR
- ISOLANT EXPANSÉ 1" (R4)
- GYPLAP 1/2" OU PANNEAU OSB 7/8"
- MONTANT DE BOIS 2x6 @ 16" dc
- LAINE ISOLANTE EN FIBRE DE VERRE 5 1/2" (R-20)
- PARE-VAPEUR POLYÉTHYLÈNE 0.006"
- FOURRURE DE BOIS HORIZONTALE 1x3 @ 16" dc
- GYPSE 1/2" TYPE X

COMPOSITION MUR EXTÉRIEUR: M3
VALEUR ISOLANTE R TOTAL: 27.9
- REVÊTEMENT DE BOIS USINÉ, POSÉ HORIZONTALE
- FOURRURE DE BOIS VERTICALE 1x3 @ 16" dc
- PARE-AIR
- ISOLANT EXPANSÉ 1" (R4)
- PANNEAU OSB 1/2" OU CONTREPLAQUÉ 1/2"
- MONTANT DE BOIS 2x6 @ 16" dc
- LAINE ISOLANTE EN FIBRE DE VERRE 5 1/2" (R-20)
- PARE-VAPEUR POLYÉTHYLÈNE 0.006"
- FOURRURE DE BOIS HORIZONTALE 1x3 @ 16" dc
- GYPSE 1/2" TYPE X

COMPOSITION DE PLANCHER: PL1
RÉFÉRENCE: GA. FILE NO.: FC5513
- CHAPE DE BÉTON 1 1/2"
- CONTREPLAQUÉ 3/8"
- SOLIVE DE PLANCHER, VOIR FABRICANT
- ISOLANT CELLULOSE PLEIN VOLUME
- PARE-VAPEUR POLYÉTHYLÈNE 0.006"
- BARRES RÉSILIENTES 1/2" @ 16" dc
- GYPSE 1/2" TYPE "X"
- GYPSE 1/2" TYPE "X"

COMPOSITION DE FONDATION: F1
- ENDUIT HYDROFUGE BITUMINEUX DEUX COUCHES
- FONDATION DE BÉTON, VOIR ING.
- ISOLANT EXPANSÉ 2" ÉPAISSEUR SUR 4'-0" AU PÉRIMÈTRE

COMPOSITION DE DALLE: D1
- DALLE EN BÉTON, VOIR ING.
- PARE-VAPEUR POLYÉTHYLÈNE 0.006"
- ISOLANT RIGIDE EXPANSÉ 2"

COMPOSITION DE RIVE DE PLANCHER: RV1
VALEUR R EFFECTIF: 27
- ISOLANT EXPANSÉ 1"
- PANNEAU OSB 1/2" OU CONTREPLAQUÉ 1/2"
- PANNEAU DE RIVE 1", VOIR FABRICANT
- URÉTHANE GICLÉ 3 1/2"

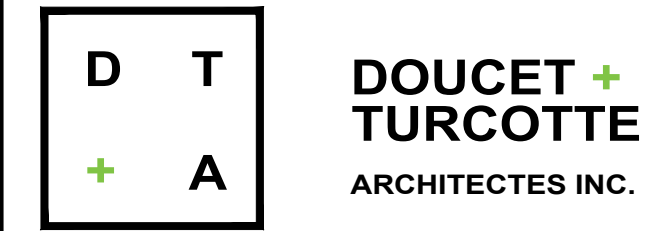
CLIENT

MATHIEU BEAUDRY

NOTE
CES DOCUMENTS D'ARCHITECTURE SONT LA PROPRIÉTÉ DE DOUCET + TURCOTTE, ARCHITECTES INC. ET NE POURRONT ÊTRE REPRODUITS SANS SON AUTORISATION ÉCRITE. LES DIMENSIONS APPARAISSANT AUX DOCUMENTS DEVONT ÊTRE VÉRIFIÉES PAR L'ENTREPRENEUR AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX. IL DEVRA AVISER L'ARCHITECTE AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX DE TOUTE OMISSION, ERREUR ET/OU DIVERGENCE ENTRE CES DOCUMENTS ET CEUX DES AUTRES PROFESSIONNELS. LES DIMENSIONS SUR CES DOCUMENTS DOIVENT ÊTRE LUES ET NON MESURÉES. SAUF S'ILS ONT ÉTÉ ÉMIS POUR CONSTRUCTION, LES PRÉSENTS DOCUMENTS NE PEUVENT SERVIR À LA CONSTRUCTION.
© 2024 DOUCET + TURCOTTE, ARCHITECTES INC. TOUS DROITS RÉSERVÉS.

NO	ÉMISSIONS ET RÉVISIONS	DATE
01	POUR SOUMISSION	2024-10-31
02	POUR COMMENTAIRES	2024-11-18
03	POUR PERMIS	2024-11-25
04	POUR CONSTRUCTION	2024-12-04

ARCHITECTE



TROIS-RIVIÈRES 1300 NOTRE-DAME CENTRE LOCAL 410
G9A 4X3, TROIS-RIVIÈRES 819-841-3644
NICOLET 1715 EDGAR-LAMPRON BUR. DE CONSULTATION
J3T 0C2, NICOLET
info@dtarchitectes.ca www.dtarchitectes.ca

SCEAU



INGÉNIEURS

POUR CONSTRUCTION

2024-12-04

NOM DU PROJET

4 LOGEMENTS
ST-BONIFACE

LOT #6 655 996
CHEMIN DU LAC, ST-BONIFACE

DESSINÉ PAR: A.P.
VÉRIFIÉ PAR: P.DÉRY
APPROUVÉ PAR: C. DOUCET

A = NO. DÉTAIL
B = PRIS SUR FEUILLE NO.
C = DESSINÉ SUR FEUILLE NO.

TITRE DU DESSIN

COUPES DE MUR TYPE
ET DÉTAILS

ÉCHELLE
INDIQUÉE
DOSSIER DTA
DT242-13

NO FEUILLE
A08

RÉGISTRE COUPE-FEU TYPE "C" DANS L'AXE (AU DROIT) DE LA SÉPARATION COUPE-FEU ET FIXÉ MÉCANIQUEMENT AU MANCHON, INSTALLATION SELON LES RECOMMANDATIONS DU MANUFACTURIER

GYPSE 3/8" TYPE X REQUIS AU PÉRIMÈTRE DE L'OUVERTURE, TYPIQUE DE CHAQUE CÔTÉ

LORS DE LA CONSTRUCTION, FAIRE LES 2 BANDES DE GYPSE AU-DESSUS DE LA CLOISON PLUS LARGE QUE CELLE-CI AFIN D'ASSURER L'INTÉGRITÉ COUPE-FEU DU PLAFOND

GYPSE CONTINU AU-DESSUS DE LA CLOISON

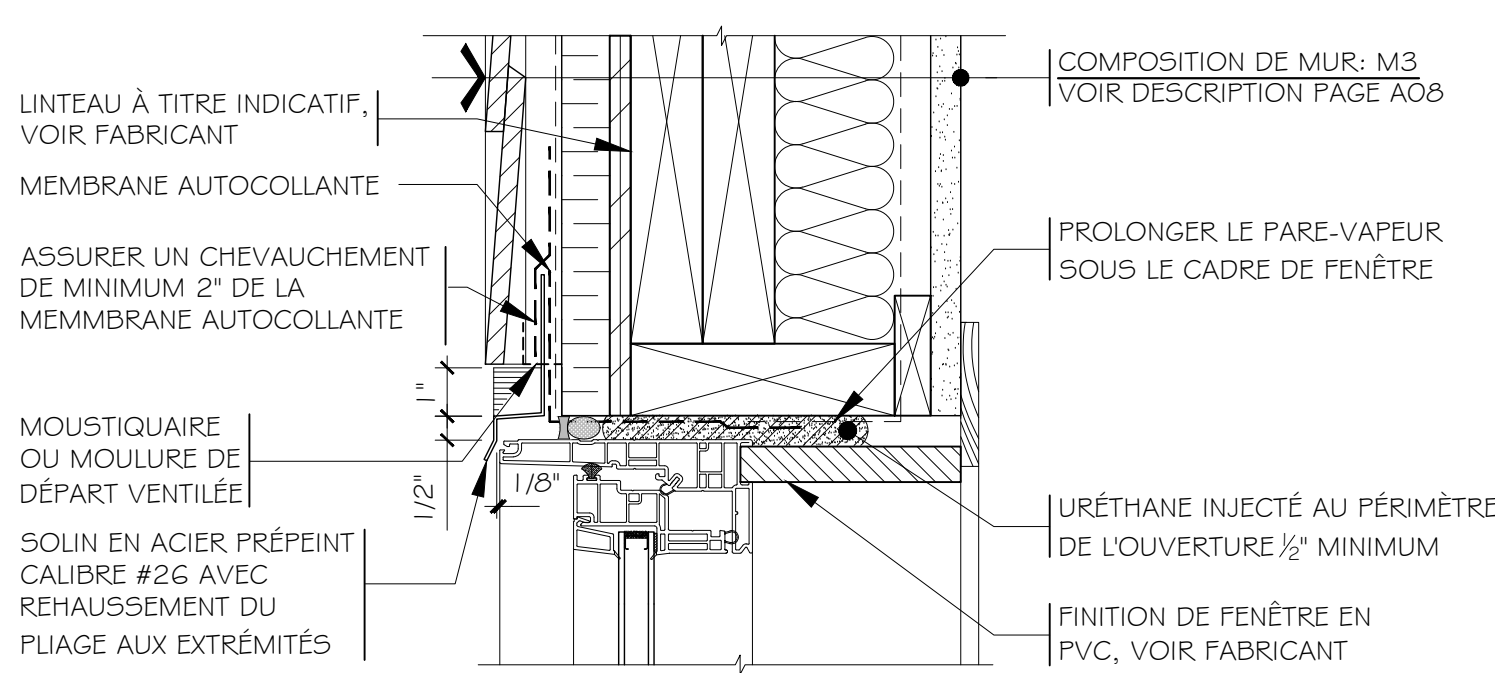
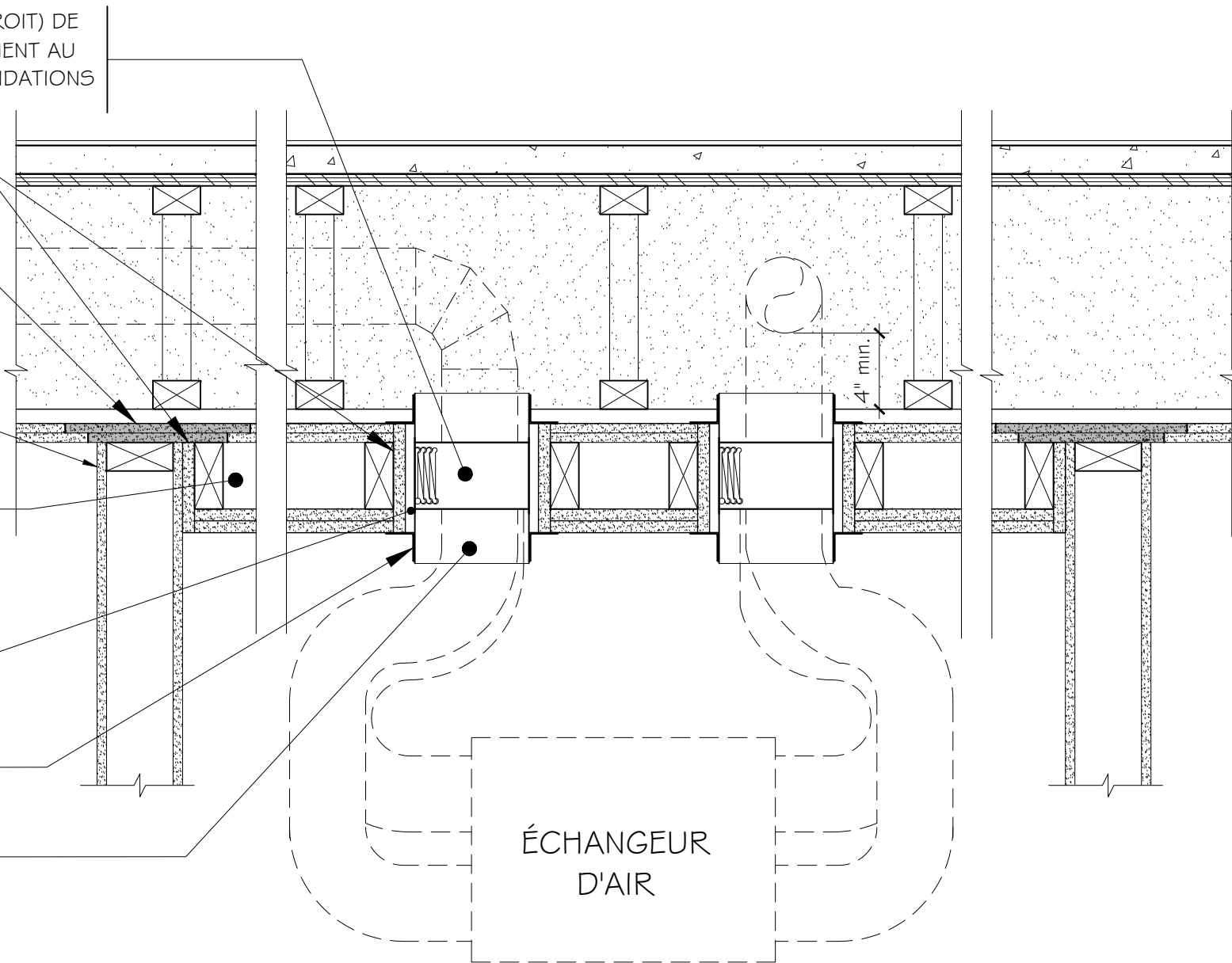
FAUX PLAFOND BÂTI EN MONTANT 2x4 ET 2 RANGS DE GYPSE 1/2" TYPE X (LE DEGRÉ DE RÉSISTANCE AU FEU DU FAUX PLAFOND DOIT ÊTRE DU MÊME DEGRÉ DE RÉSISTANCE QUE LA SÉPARATION AU PLANCHER)

ESPACE DE DILATATION AU PÉRIMÈTRE DU MANCHON SELON LES INSTRUCTIONS DU MANUFACTURIER

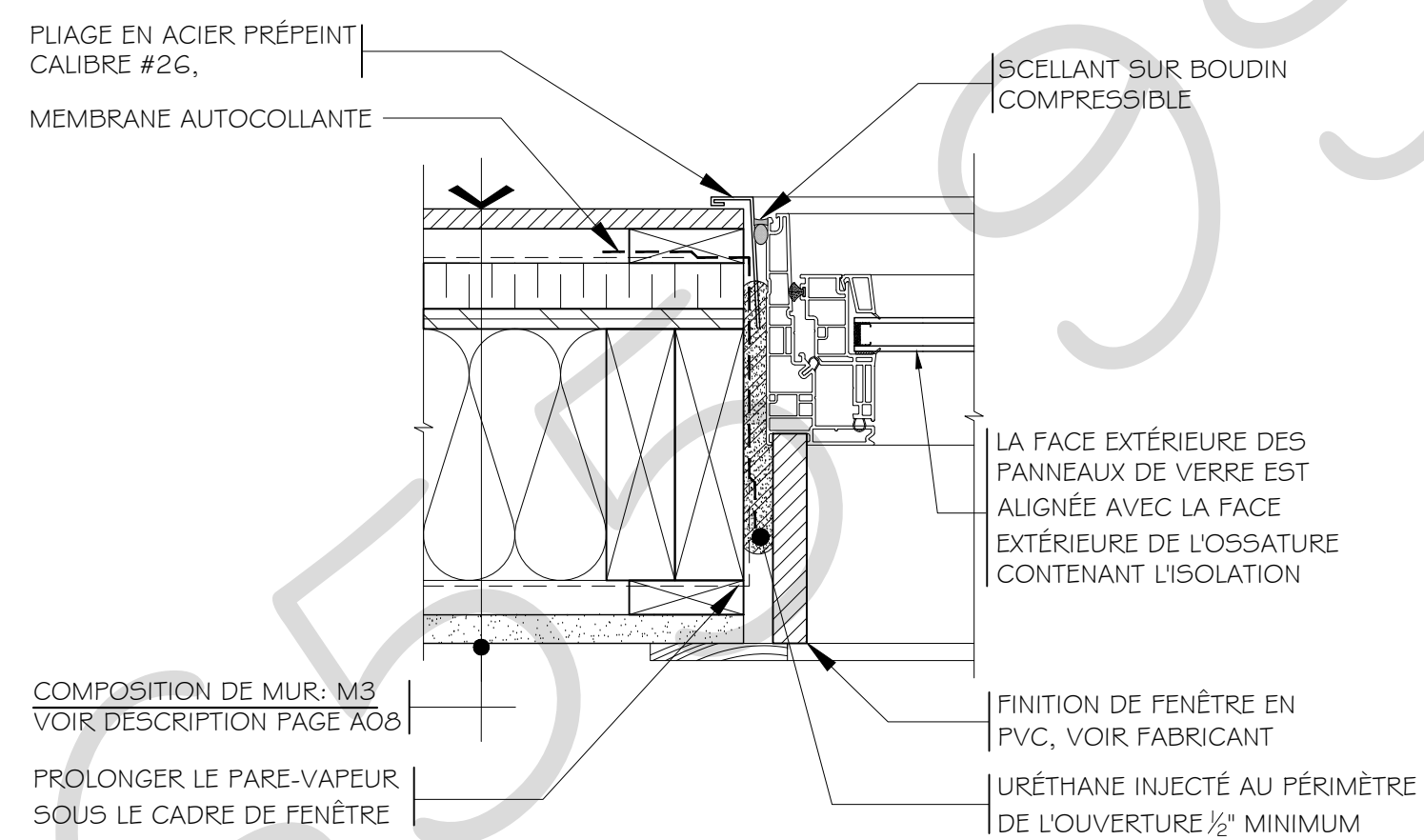
CORNIÈRE DE FIXATION DE MINIMUM 1/2" X 1/2" DE CALIBRE #16 FIXÉE MÉCANIQUEMENT AU MANCHON

MANCHON, VOIR MANUFACTURIER

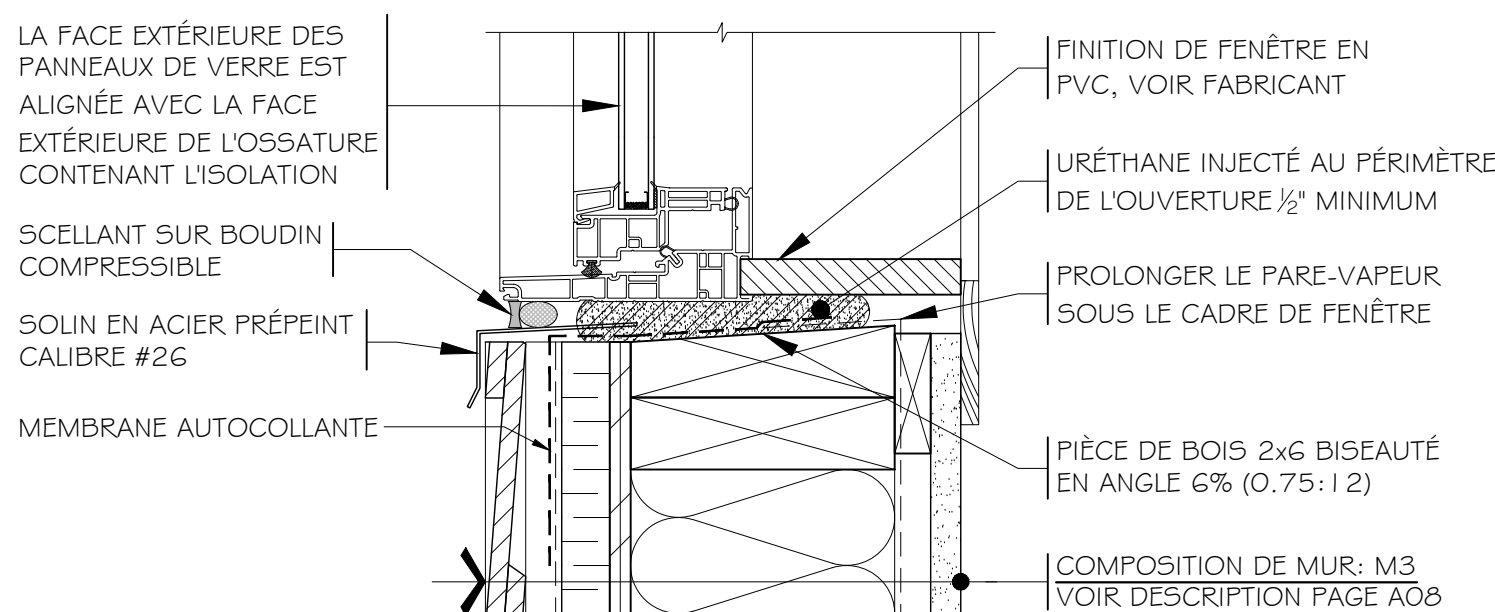
01 COUPE DOUBLE PAROI AVEC
RÉSISTANCE AU FEU AU PLAFOND
ÉCHELLE: 1/12"=1'-0"



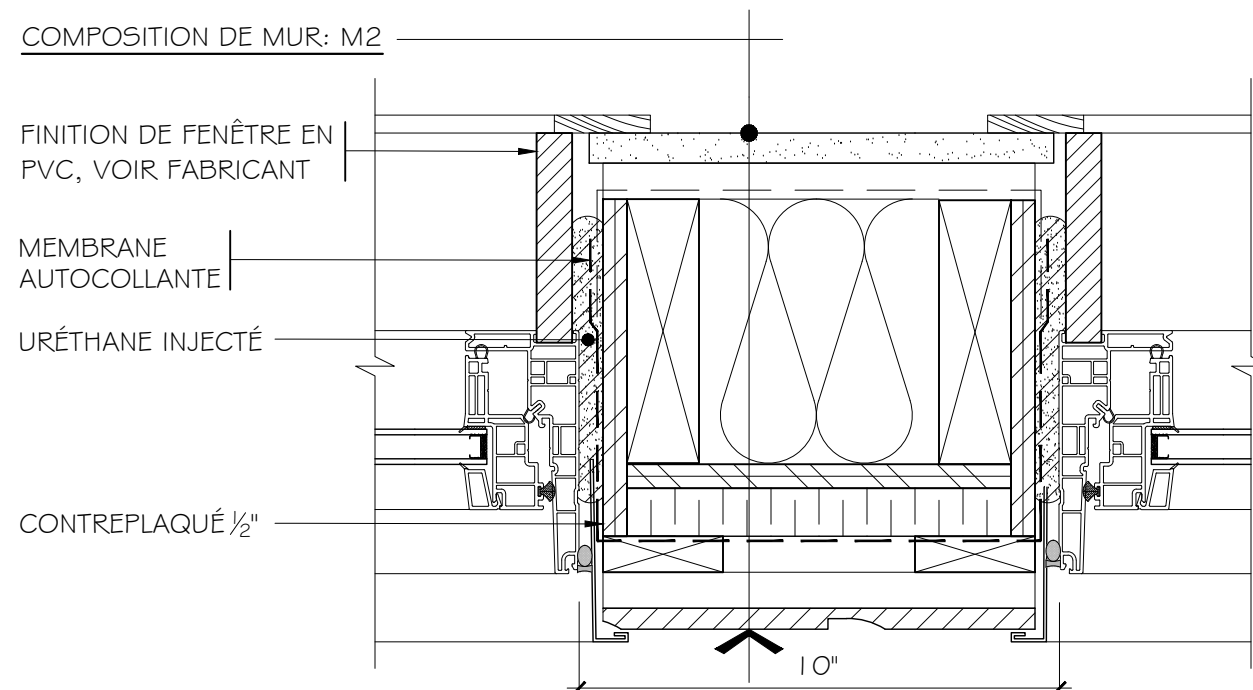
02 COUPE TÊTE DE FENÊTRE
ÉCHELLE: 3/8"=1'-0"



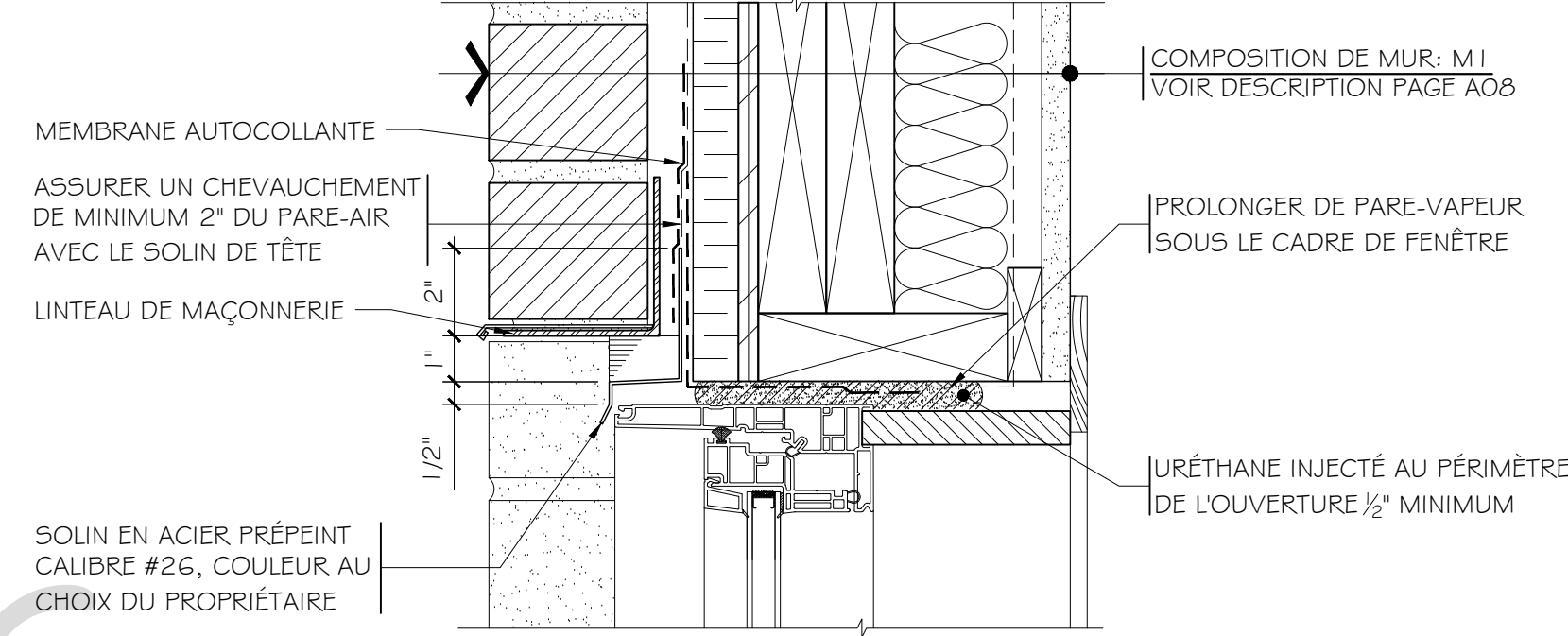
03 DÉTAIL JAMBAGE DE FENÊTRE
ÉCHELLE: 3/8"=1'-0"



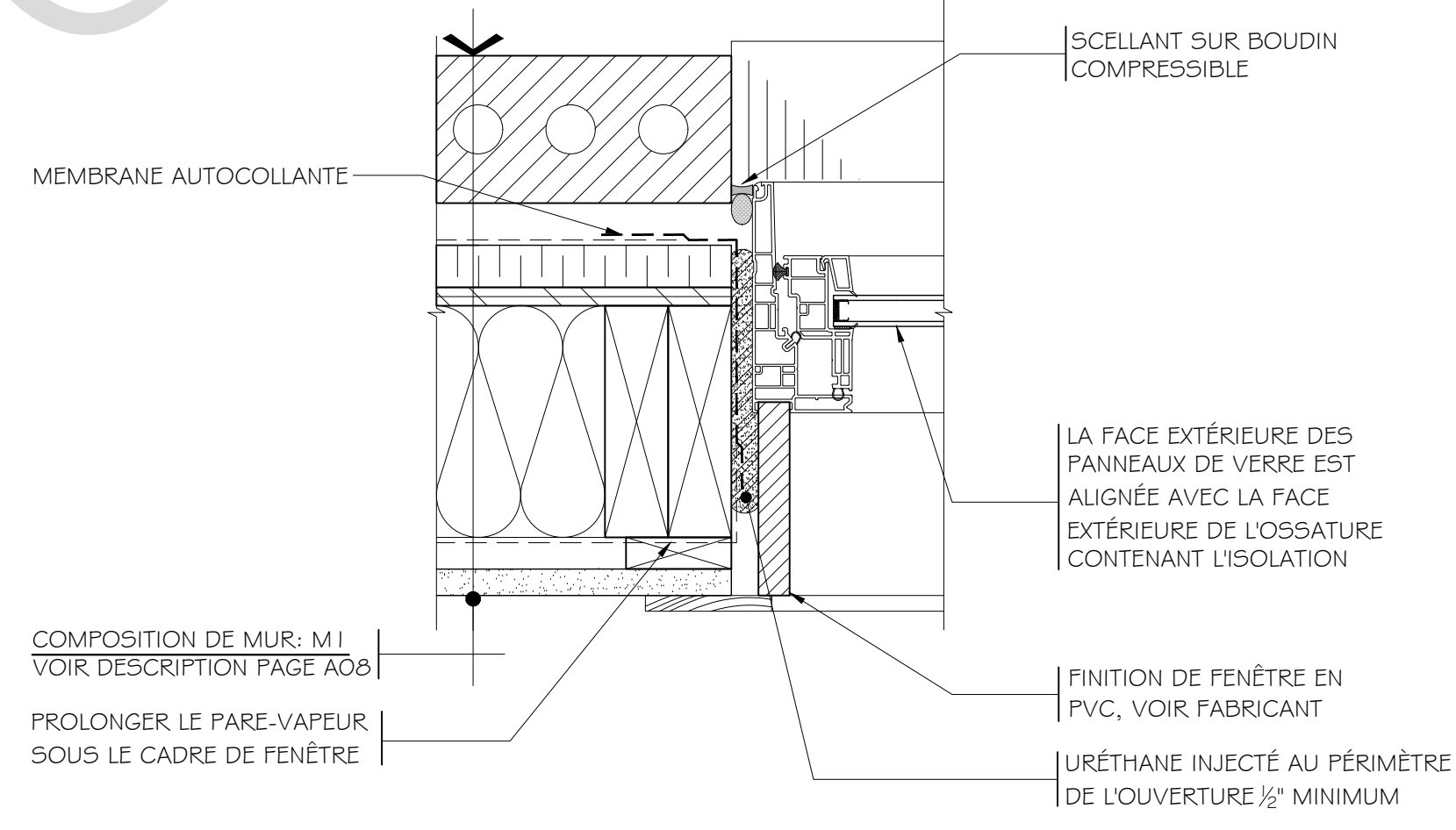
04 COUPE SEUIL DE FENÊTRE
ÉCHELLE: 3/8"=1'-0"



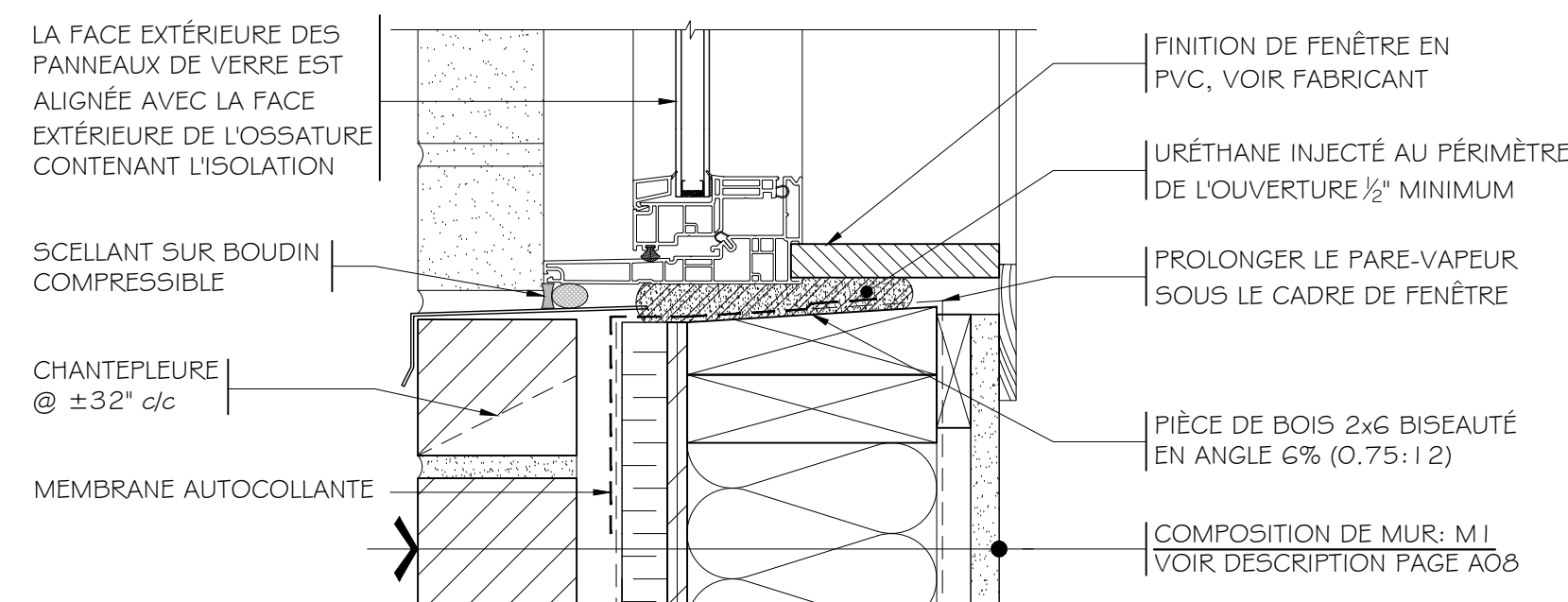
05 DÉTAIL JAMBAGE DE FENÊTRE
ÉCHELLE: 3/8"=1'-0"



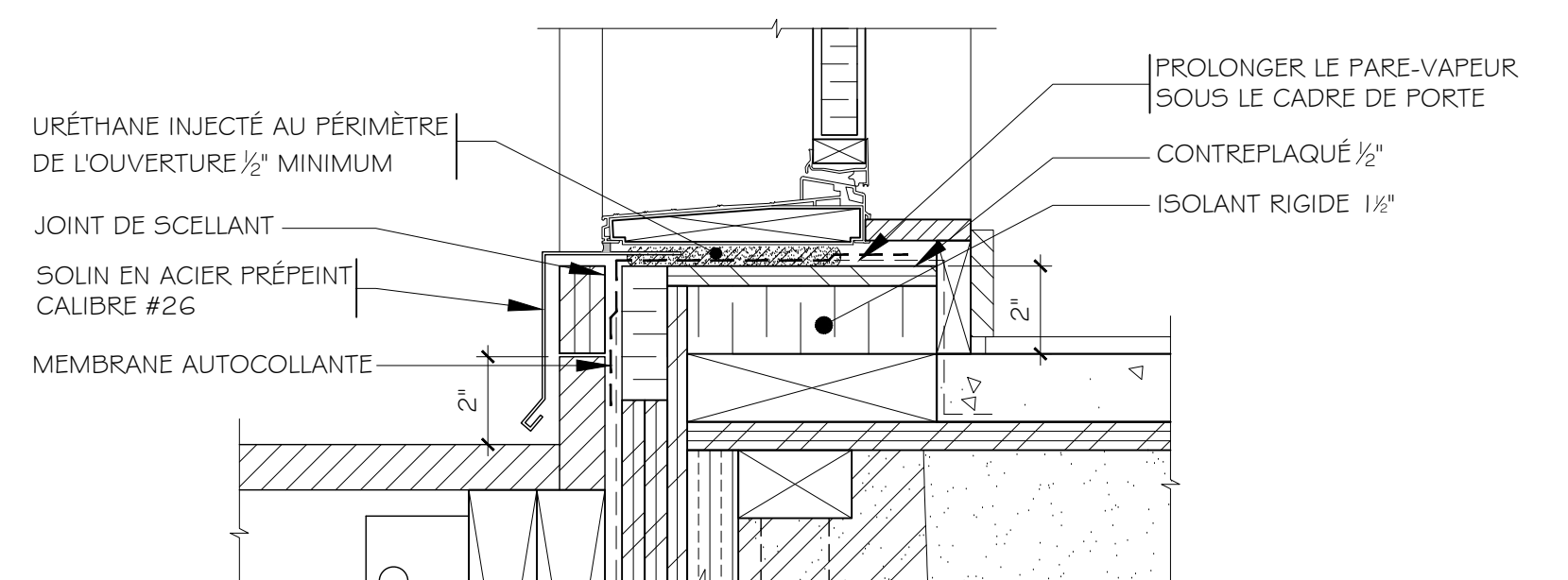
06 COUPE TÊTE DE FENÊTRE
ÉCHELLE: 3/8"=1'-0"



07 DÉTAIL JAMBAGE DE FENÊTRE
ÉCHELLE: 3/8"=1'-0"



08 COUPE SEUIL DE FENÊTRE
ÉCHELLE: 3/8"=1'-0"



09 COUPE SEUIL PORTE PATIO
ÉCHELLE: 3/8"=1'-0"

CLIENT

MATHIEU BEAUDRY

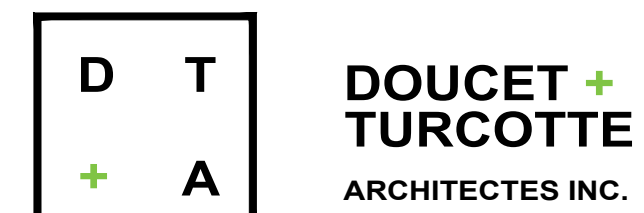
NOTE

CES DOCUMENTS D'ARCHITECTURE SONT LA PROPRIÉTÉ DE DOUCET + TURCOTTE, ARCHITECTES INC. ET NE POURRONT ÊTRE REPRODUITS SANS SON AUTORISATION ÉCRITE. LES DIMENSIONS APPARAISSANT AUX DOCUMENTS DEVONT ÊTRE VÉRIFIÉES PAR L'ENTREPRENEUR AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX. IL DEVRA AVISER L'ARCHITECTE AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX DE TOUTE OMISSION, ERREUR ET/OU DIVERGENCE ENTRE CES DOCUMENTS ET CEUX DES AUTRES PROFESSIONNELS. LES DIMENSIONS SUR CES DOCUMENTS DOIVENT ÊTRE LUES ET NON MESURÉES. SAUF S'ILS ONT ÉTÉ ÉMIS POUR CONSTRUCTION, LES PRÉSENTS DOCUMENTS NE PEUVENT SERVIR À LA CONSTRUCTION.

© 2024 DOUCET + TURCOTTE, ARCHITECTES INC. TOUS DROITS RÉSERVÉS.

NO	ÉMISSIONS ET RÉVISIONS	DATE
01	POUR SOUMISSION	2024-10-31
02	POUR COMMENTAIRES	2024-11-18
03	POUR PERMIS	2024-11-25
04	POUR CONSTRUCTION	2024-12-04

ARCHITECTE



TROIS-RIVIÈRES 1300 NOTRE-DAME CENTRE LOCAL 410
GSA 4X3, TROIS-RIVIÈRES 819-841-3644

NICOLET 1715 EDGAR-LAMPRON BUR. DE CONSULTATION
JST 002, NICOLET

info@dtarchitectes.ca www.dtarchitectes.ca

SCEAU



INGÉNIEURS

POUR CONSTRUCTION

2024-12-04

NOM DU PROJET

4 LOGEMENTS
ST-BONIFACE

LOT #6 655 996
CHEMIN DU LAC, ST-BONIFACE

DESSINÉ PAR: A.P.

VÉRIFIÉ PAR: P.DÉRY

APPROUVÉ PAR: C. DOUCET

A = NO. DÉTAIL
B = PRIS SUR FEUILLE NO.
C = DESSINÉ SUR FEUILLE NO.

A
B/C

TITRE DU DESSIN

DÉTAILS

ÉCHELLE

INDIQUÉE

DOSSIER DTA

DT242-13

NO FEUILLE

A09

DEVIS SOMMAIRE

DOUCET + TURCOTTE ARCHITECTES SE DÉCLINE DE TOUTE RESPONSABILITÉ FACE À UNE DÉROGATION EN TOUT OU EN PARTIE À LA CONCEPTION, AUX TRAVAUX AINSI QU'aux INSTRUCTIONS DEMANDÉES.

TOUS LES TRAVAUX DEVRONT ÊTRE EXÉCUTÉS SELON LES EXIGENCES DU CODE DE CONSTRUCTION DU QUÉBEC CHAPITRE 1 EN VIGUEUR.

LA LISTE DES TRAVAUX N'EST PAS EXHAUSTIVE, L'ENTREPRENEUR DOIT LIVRER UN PRODUIT FINI COMPLET ET CONFORME A L'USAGE AUQUEL IL EST DESTINÉ. L'ENTREPRENEUR À L'OBLIGATION DE RÉSULTAT ET DEVRA FOURNIR ET EFFECTUER TOUS LES TRAVAUX REQUIS AFIN DE LIVRER UN PRODUIT CONFORME A L'ESPRIT DES DOCUMENTS CONTRACTUELS.

L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL EST RESPONSABLE DE LA COORDINATION DE SES TRAVAUX ET AVEC CEUX DES DE TOUTS SES SOUS-TRAITANTS.

L'ENTREPRENEUR DEVRA ÉTUDIER TOUTES LES CONDITIONS RELATIVES AUX PRÉSENTS DOCUMENTS POUR BIEN EN ÉVALUER LA PORTÉE, L'EXÉCUTION ATTENDUE, LES MATÉRIEAUX ET ÉQUIPEMENTS REQUIS. IL DEVRA S'ATTARDER À BIEN COMPRENDRE LES PLANS.

L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL DEVRA PRÉVOIR TOUS LES FONDs DE CLOUAGE ET TOUS LES TRAVAUX DE PERCEMENTS NÉCESSAIRES EN COORDINATION AVEC LES AUTRES SOUS-TRAITANTS.

L'ENTREPRENEUR DEVRA AVISER DE TOUTES ANOMALIES, OMISSIONS OU INCOMPRÉHENSION AUX PLANS DURANT LA PÉRIODE DE SOUMISSION POUR POUVOIR LES INCLURE DANS LES PLANS DE CONSTRUCTION

TOUS CHANGEMENTS DE COMPOSITION DE MUR IMPLIQUE UNE RÉVISION OBLIGATOIRE DE PLAN PAR L'ARCHITECTE.

TOUTES LES CÔTES EXTÉRIEURES SONT PRISES À PARTIR DE LA FACE EXTÉRIEURE DES MURS DE FONDATION. LE PROFIL DES FONDATIONS EST EN POINTILLÉ AU PÉRIMÈTRE.

TOUS LES NIVEAUX SONT À TITRE INDICATIF ET DEVRONT ÊTRE AJUSTÉS SELON LA CONCEPTION STRUCTURALE DES INGÉNIEURS EN STRUCTURE. S'ASSURER DE RESPECTER LES EXIGENCES LIÉES AUX ESCALIERS, SI LES NIVEAUX VARIENT.

INSTALLATION DES MATÉRIEAUX ET ÉQUIPEMENTS SELON LES RECOMMANDATIONS ET INSTRUCTIONS DES MANUFACTURIERS POUR LEUR FAÇONNAGE ET LEUR INSTALLATION. LES PRODUITS UTILISÉS DANS LE CADRE DE CE PROJET DOIVENT ÊTRE DE QUALITÉ ÉGALE OU SUPÉRIEURS AUX PRODUITS SPÉCIFIÉS SUR LES PLANS.

TOUS LES ÉLÉMENTS DE STRUCTURE, MÉCANIQUE, ÉLECTRICITÉ ET DE PLOMBERIE INDIQUÉS SUR LES DESSINS D'ARCHITECTURE SONT POUR RÉFÉRENCE SEULEMENT. SUIVRE LES DESSINS DES CONSULTANTS POUR TOUTE PRÉCISION OU VALIDATION.

ENVELOPPE, ISOLATION ET ÉTANCHÉITÉ

TOUTES LES COULEURS DE REVÊTEMENTS (DÉCLIN, ALUMINIUM, SOfITE, FENÊTRES ETC..) SONT AU CHOIX DU PROPRIÉTAIRE.

L'ENTREPRENEUR DEVRA PRÉVOIR LES VENTILATEURS ET/OU LES SOFFITES ET/OU LES GRILLES DE VENTILATION NÉCESSAIRE POUR L'AÉRATION DE L'ENTRETOIT.

DIRIGER LES EAUX DE RUISSELLEMENT ET L'EAU DES GOUTTIÈRES VERS LES ZONES VÉGÉTALISÉES À MINIMUM 5'-0" DES FONDATIONS

PRÉVOIR LES DRAINS PERFORÉS DANS UN LIT DE CONCASSÉ 3/4" NET SELON LES CONDITIONS DU SOL. MIN 4" Ø.

L'ENVELOPPE DU BÂTIMENT ET L'ISOLATION DEVRONT ÊTRE CONFORMES À LA LOI SUR L'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE EN VIGUEUR.

ASSURER LA CONTINUITÉ DU PARE-VAPEUR DERRIÈRE LES BOÎTES ÉLECTRIQUES ET AUTRES ACCESSOIRES ENCASTRÉS DANS LES MURS EXTÉRIEURS.

PRÉVOIR TOUS LES SOLINAGÉS ET MEMBRANES REQUIS AU POURTOUR DES OUVERTURES.

SCELLER PARFAITEMENT AVEC UN RUBAN PARE-VAPEUR LE POURTOUR DES OUVERTURE.

PORTES ET FENÊTRES EXTÉRIEURES

SAUF OÙ AUTREMENT INDIQUÉ LES PORTES ET CADRES EXTÉRIEURES SERONT EN ACIER PEINT DE QUALITÉ COMMERCIALE. LES PORTES SERONT ISOLÉES EN POLYSTYRÈNE ET LES CADRES AVEC BRIS THERMIQUE.

TOUTES LES DIMENSIONS DE PORTES ET DE FENÊTRES INDIQUÉES SUR CE PLAN DEVRONT ÊTRE VÉRIFIÉES ET COORDONNÉES AVEC LE BORDEREAU DE COMMANDE DU FABRICANT.

SAUF OÙ AUTREMENTS INDIQUÉS LES PORTES EXTÉRIEURES AURONT UNE HAUTEUR DE 83" ET LES PORTES INTÉRIEURES DE 80". VALIDER AUSSI AVEC LE PROPRIÉTAIRE AVANT DE PROCÉDER.

LES FENÊTRES DE CHAMBRE DOIVENT AVOIR UN VOLET OUVRANT D'UNE SURFACE MINIMUM DÉGAGÉE DE 3.76PI² ET AUCUNE DIMENSION INFÉRIEURE À 1'5". DE PLUS, TOUTES LES FENÊTRES DEVRONT SE CONFORMER À LA NORME EGRESS DU C.C.Q. EN VIGUEUR.

FINITION INTÉRIEURE AU POURTOUR DES OUVERTURES À COORDONNER AVEC LE CLIENT.

TOUTES LES FENÊTRES QUI ONT UN OUVRANT À MOINS DE 36" DU PLANCHER INTÉRIEUR ET À PLUS DE 7'1" DU SOL EXTÉRIEUR DEVRONT ÊTRE MUNIS D'UN DISPOSITIF PERMETTANT une OUVERTURE MAXIMALE DE 4" CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 9.8.8.1.5) DU C.C.Q. EN VIGUEUR. LORSQUE SITUÉ DANS UNE CHAMBRE À COUCHER, CE DISPOSITIF DE FERMETURE DOIT ÊTRE CONFORME À L'ARTICLE 9.9.10.1. DU C.C.Q. 2015

LES NORMES DU C.C.Q. EN VIGUEUR, SECTION 9.6, SONT DE RIGUEUR EN CE QUI A TRAIT AU VERRRE TREMPÉ. IL EN VA DE LA RESPONSABILITÉ

DE VOTRE FOURNISSEUR DE PORTES & FENÊTRES DE VOUS FOURNIR LE PRODUIT ADÉQUAT ET CONFORME À VOTRE SITUATION.

POUR LES ESCALIERS DISSUES, LES LOCAUX COMMUNS, LES LOCAUX DE SERVICES ET LES PORTES D'ENTRÉES DES LOGEMENTS, PRÉVOIR DES CADRES EN ACIER ET DES PORTES EN BOIS À ÂME PLEINE (ULC SELON DEGRÉ DE RÉSISTNACE AU FEU DE LA SÉPARATION COUPE-FEU INDIQUÉS AUX PLANS)

POUR L'INTÉRIEUR DES LOGEMENTS PRÉVOIR DES PORTES ET CADRES EN BOIS AU CHOIX DU PROPRIÉTAIRE.

SYSTÈME INTÉRIEUR ET FINITION

PRÉVOIR LES TRAPPES D'ACCÈS À L'ENTRETOIT AVEC RÉSISTANCE AU FEU ET ISOLATION REQUISES.

UTILISER UN SCELLANT ACOUSTIQUE AU POURTOUR DES MURS LORS DE LA POSE DE LA PREMIÈRE ÉPAISSEUR DE GYPSE, DE CHAQUE CÔTÉ DU MUR.

SCELLER LES OUVERTURES DANS LE GYPSE. UTILISER UNE BOÎTE DE PLASTIQUE POUR CHAQUE PRISE DE COURANT, INTERRUPTEUR, ETC.

INSTALLER UN GYPSE HYDROFUGE SUR TOUS LES MURS ET PLAFONDS DES SALLES D'EAU. DANS LE CAS D'UNE APPROBATION DU PROPRIÉTAIRE IL EST PERMIS D'APPLIQUER LE GYPSE SEULEMENT AU PÉRIMÈTRE DES DOUCHES.

TOUS LES MOBILIERS, ÉQUIPEMENTS ET FINIS INTÉRIEURS (PLANCHER, PLINTHE, COMPTOIR, ÉCLAIRAGES, PLOMBERIE, PEINTURE ETC) SONT À COORDONNER AVEC LE PROPRIÉTAIRE.

DES MOULURES DE TRANSITION SERONT À PRÉVOIR AVEC CHANGEMENTS DE REVÊTEMENT DE PLANCHER.

QUINCAILLERIE DE FINITION

LE FABRICANT DOIT PRÉVOIR TOUTES LES PORTES, QUINCAILLERIE ET ACCESSOIRES STANDARDS AUx FONCTIONS ISSUES, ENTRÉE, COUPE-FEU ET LOGEMENT (PENTURES, COUPE-FUMÉE, COUPE-FROID, COUPE-SON, SCELLANT, JEU DE GARNITURE, IDENTIFICATION ULC , BAS DE PORTE, SEUIL, FERME-PORTE ETC.)

SPÉCIFIQUEMENT POUR LES PORTES D'ENTRÉE DES LOGEMENTS IL EST PERMIS D'INSTALLER DES PEINTURES À RESORT AU LIEU D'UN FERME-PORTE POUR LA FERMETURE AUTOMATIQUE.

POUR LA PORTE D'ENTRÉE PRINCIPALE DU BÂTIMENT, PRÉVOIR UN PARCOURS SANS OBSTACLE AVEC TOUTES LES QUINCAILLERIES NÉCESSAIRES, INCLUANT SEUIL DE PORTES SURÉLEVÉES MAXIMUM ½" DE HAUTEUR.

TOUTES LES PORTES AVEC DÉTECTEURS DE MOUVEMENTS, LECTEUR DE CARTE/CELLULAIRE, GÂCHES ÉLECTRIQUES DEVRONT ÊTRE COORDONNÉE AVEC L'ÉLECTRICIEN ET LE PROPRIÉTAIRE. PRÉVOIR TOUS LES TRAVAUX CONNEXES REQUIS EN ÉLECTRICITÉ.

SÉPARATION COUPE-FEU

LE GYPSE DES PLAFONDS AYANT UN DEGRÉ DE RÉSISTANCE AU FEU DOIT FORMER UNE SÉPARATION COUPE-FEU CONTINUE ET ÊTRE POSER SANS INTERRUPTION (CLOISON NON-PORTANTE) ET CE SUR TOUTE LA SUPERFICIE DU PLAFOND AFIN D'ASSURER SON INTÉGRITÉ. LA CONTINUITÉ DOIT AUSSI ÊTRE MAINTENUE À SA JOINTION AVEC UNE AUTRE SÉPARATION COUPE-FEU.

LES PORTES ET CADRES COUPE-FEU DEVRONT ÊTRE HOMOLOGUÉ ULC ET FABRIQUÉES CONFORMÉMENT AUX PRÉSCRIPTIONS DE LA NORMES NFPA 80 DERNIÈRE ÉDITION.

SAUF INDICATION CONTRAIRE LES LUMINAIRES SONT INSTALLÉS DANS UNE SÉPARATIONS COUPE-FEU, PRÉVOIR DES LUMINAIRES HOMOLOGUÉS ULC ET/OU DES BOÎTIERS COUPE-FEU RÉPONDANTS AU NORME ULC.

UN RÉGISTRE COUPE-FEU QUI PERMET LE PASSAGE DES CONDUITS DANS LE PLAFOND IMPLIQUE UNE DOUBLE PAROIS DE GYPSE, DU GYPSE AU POURTOUR DES RÉGISTRE ET DU GYPSE AU PÉRIMÈTRE DU PLAFOND DE LA DOUBLE PAROIS.

L'APPLICATION D'UN SCELLANT COUPE-FEU EST REQUIS ENTRE LE GYPSE ET LE CONTREPLAQUÉ DU PLANCHER OU DU PONTAGE SUPÉRIEUR DE LA CLOISON AVEC DEGRÉ DE RÉSISTANCE AU FEU.

PARE-FEU

APPLIQUER DES PARE-FEU POUR OBTURER LES VIDES DE CONSTRUCTION DANS LES MURS. FAIRE LA COMPARTIMENTATION AU NIVEAU DE CHAQUE PLANCHER DE CHAQUE ÉTAGE DES CLOISONS, AU NIVEAU DE CHAQUE PLAFOND QUI CONTRIBUE AU DEGRÉ DE RÉSISTANCE AU FEU EXIGÉ OU TOUT AUTRE ENDROIT À L'INTÉRIEUR DES MURS DE FAÇON QUE LA DISTANCE ENTRE LES PARE-FEU SOIT D'AU PLUS 20m HORIZONTALEMENT, 3m VERTICALEMENT ET SUPÉRIEUR À 25mm D'ÉPAISSEUR SI L'ESPACE N'EST PAS REMPLI DE LAINE PLEIN VOLUME.

UN VIDE DE CONSTRUCTION COMBUSTIBLE QUI EST CRÉÉ PAR UN PLAFOND, UN TOIT, OU UN COMBLE NON AMÉNAGÉ DOIT ÊTRE RECOURPÉ PAR DES PARE-FEU EN COMPARTIMENT DONT LA PLUS GRANDE DIMENSION EST D'AU PLUS 60m.

SI LE VIDE DE CONSTRUCTION RENFERME DES MATÉRIEAUX COMBUSTIBLE SA SURFACE NE DOIT PAS ÊTRE SUPÉRIEURE À 300m² ET NAVOIR AUCUNE DIMENSION SUPÉRIEURE À 20m. (TEL QUE LES ARTICLES 9.10.1.6.1. ET 9.10.1.6.2.

STRUCTURE

L'AUTEUR DES PLANS SE DÉGAGE DE TOUTES RESPONSABILITÉ POUR LE CALCUL DES ÉLÉMENTS DE STRUCTURE ET DE FONDATION DU BÂTIMENT. LES ÉLÉMENTS TEL QUE L'EMPATTEMENT ET L'ÉPAISSEUR DES FONDATIONS, L'ESPACEMENT ET LA HAUTEUR DE LA STRUCTURE DEVRONT ÊTRE CALCULÉS ET APPRouvÉS PAR UN INGÉNIEUR.

LE FABRICANT DE FERMES DEVRA VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS AFIN QU'IL Y AIT CONCORDANCE AVEC L'ENSEMBLE DU PLAN.

TOUTES LES OUVERTURES DANS LES MURS PORTEURS EN BOIS (FENÊTRES, PORTES ET AUTRES) SERONT CONSTRUITES AVEC DES LITEAUX STRUCTURAUX AUX DIMENSIONS REQUISES, L'ESPACEMENT ET LA HAUTEUR DE LA STRUCTURE DEVRONT ÊTRE VALIDÉS PAR L'INGÉNIEUR. LES OUVERTURES DANS LA MAÇONNERIE, UN LITEAU D'ACIER SERA REQUIS ET DEVRA AUSSI ÊTRE VALIDER PAR L'INGÉNIEUR.

TOUS LES TRAVAUX D'EXCAVATION ET DE FONDATIONS DEVRONT ÊTRE RÉALISÉS SELON LA CAPACITÉ PORTANTE DU SOL ET LES RECOMMANDATIONS DE L'INGÉNIEUR.

MÉCANIQUE, ÉLECTRIQUE ET SÉCURITÉ INCENDIE

CHAQUE LOGEMENT DEVRA ÊTRE MUNIE D'UN SYSTÈME DE VENTILATION (ÉCHANGEUR D'AIR) CONFORME AU CCQ EN VIGUEUR.

CHAQUE LOGEMENT DEVRA ÊTRE CONFORME SELON LES AVERTISSEUR DE FUMÉE REQUIS AU CCQ EN VIGUEUR. LES AVERTISSEURS DOIVENT AVOIR LES MODE ADÉQUATS DE SIGNALISATION ET ÊTRE RACCORDÉS DE FAÇON PERMANENTE AU CIRCUIT ÉLECTRIQUE. ILS DOIVENT ÊTRE INSTALLÉS AU PLAFOND. IL DOIT Y AVOIR AU MINIMUM 1 AVERTISSEUR PAR ÉTAGE, Y COMPRIS LE SOUS-SOL AINSI QUE DANS CHAQUE PIÈCE OÙ L'ON DORT.

APPLICABLE SI LE BÂTIMENT CONTIENT UN APPAREIL À COMBUSTION OU UN GARAGE DE STATIONNEMENT. IL DEVRA ÊTRE CONFORME AUX ARTICLES D'AVERTISSEURS DE MONOXYDE DE CARBONE SELON LE CCQ EN VIGUEUR. UN AVERTISSEUR DOIT ÊTRE INSTALLÉ DANS CHAQUE CHAMBRE, OU SI IL EST À L'EXTÉRIEUR À MOINS DE 1.6PI DE CHAQUE PORTE DE CHAMBRE.

LE PANNÉAU ÉLECTRIQUE SERA INSTALLÉ SUR UN CONTREPLAQUÉ ½" PEINT, LE FOND DE FIXATION SERA À PARTIR DE 24" AU-DESSUS DU SOL JUSQU'À 8'-0" DU PLANCHER.

LES PANNEAUX ÉLECTRIQUES SERONT ENTRE 16" ET 20" DU PLANCHER ET LES INTERRUPTEURS ENTRE 40" ET 47" DU PLANCHER.

TOUS LES APPAREILS DE VENTILATION VRC ET VRE DOIVENT ÊTRE CERTIFIÉS ÉNERGIE STAR OU HOME VENTILATING INSTITUTE (HVI)

LA TOILETTE DOIT ÊTRE À FAIBLE DÉBIT CERTIFIÉE "WARR SENS" 4.BL / CHASSE MAXIMUM

TOUS LES CONDUITS DE MÉCANIQUE, DEVRONT CIRCULER SOUS LA SÉPARATION COUPE-FEU ET ÊTRES DISSIMULÉS DANS DES RETOMBÉS DE GYPSE.

AUCUN PERCEMENT SUPÉRIEUR À 5" DE DIAMÈTRE POUR TRAVERSER UNE SÉPARATION COUPE-FEU. CONDUITS EN ACIER REQUIS DANS L'ENTREPLANCHER ET JUSQU'À 2'-0" AVANT LA TRAVERSÉE.

ESCALIERS

LA FABRICATION DES ESCALIERS DEVRA ÊTRE CONFORME AU CCQ EN VIGUEUR.

VALIDER TOUTES LES DIMENSIONS SUR PLACE AVANT LA FABRICATION POUR AJUSTEMENTS SI REQUIS.

SAUF OÙ AUTREMENT INDIQUÉ LA FINITION DES MARCHES, CONTRE-MARCHES, MAIN-COURANTE ET GARDES-CORPS SERONT AU CHOIX DU PROPRIÉTAIRE.

TOUT L'ACIER APPARENT DES ESCALIERS EST À PEINDRE (POUTRES, PONTAGES, LIMONS, GARDE-CORPS, BARROTINS, POTEAUX ET MAINS-COURANTES SANS ÊTRE UNE LISTE EXHAUSTIVE)

POUR LES POTEAUX, PALIERS, LIMONS ET LES ANCRAGES, VOIR LES NORMES APPLICABLES ET RECOMMANDATIONS DU FABRIQUANT ET/OU DE L'INGÉNIEUR.

LOGEMENTS MINIMALEMENT ACCESSIBLE (SI REQUIS VOIR ÉTUDE DE CODE SOMMAIRE A01)

LES PORTES D'ENTRÉE DU LOGEMENT ET DE LA SALLE DE BAIN DOIVENT OFFRIR UNE LARGEUR MINIMAL LIBRE DE 34" ET UN SEUIL D'UNE HAUTEUR D'AU PLUS 13mm. IL DOIT AUSSI PRÉVOIR EN TOUT TEMPS UN DÉGAGEMENT DE 600mm DU CÔTÉ DE L'OUVERTURE DE LA PORTE ET DE 300mm DU CÔTÉ OPPOSÉ.

DANS LA SALLE DE BAIN ACCESSIBLE, LA TOILETTE ET LE LAVABO DOIVENT ÊTRE CONSTRUIT DE FAÇON À ÊTRE ACCESSIBLE.

L'OUVERTURE DES PORTES DOIT ÊTRE POSSIBLE SANS EXIGER D'EFFORT SPÉCIAL DE PRÉHENSION NI UNE ROTATION DU POIGNET

PRÉVOIR LES FOND DE CLOUAGE CONTINU EN CONTREPLAQUÉ AUX PÉRIMÈTRE DES TOILETTES, DOUCHES ET BAINS.

POUR LES DIMENSIONS ET EMLACEMENTS CE RÉFÉRER AU "GUIDE D'ACCESSIBILITÉ À L'INTÉRIEUR DES LOGEMENTS D'HABITATION" PRODUIT PAR LA RBQ

MAINS COURANTES, GARDE-CORPS ET ESCALIERS

MAIN COURANTES:

- À SECTION CIRCULAIRE : ENTRE 1 ¾" ET 1 ½" DE DIAMÈTRE.
- À SECTION NON CIRCULAIRE : ENTRE 4" ET 5" MM DE PÉRIMÈTRE
- ET UN SECTION TRANSVERSALE DONT LA PLUS GRANDE DIMENSION EST D'AU PLUS 1 ¾".
- HAUTEUR : ENTRE 34" (865mm) ET 42" (1 070mm) MESURÉE À LA VERTICALE DU NEZ DE MARCHÉ.
- DOIT ÊTRE CONTINUE SUR TOUTE LA LONGUEUR DE L'ESCALIER, Y COMPRIS LES PALIERS.
- AU MOINS UNE MAIN COURANTE LATÉRALE QUI SE PROLONGE HORIZONTALEMENT SUR AU MOINS 300mm À CHAQUE EXTRÉMITÉ.
- DÉGAGEMENT AVEC LA SURFACE DERRIÈRE ELLES DOIT ÊTRE D'AU MOINS 2" OU 2 ¾" MM SI LA SURFACE DERRIÈRE EST RUGUEUSE OU ABRASIVE.
- TOUT ESCALIER DE 43%* (1 100mm) ET PLUS DE LARGEUR DOIT ÊTRE MUNI D'UNE MAIN COURANTE DE CHAQUE CÔTÉ. POUR LES ESCALIERS DE MOINS DE 43%* (1 100mm), UNE SEULE EST EXIGÉE.

GARDE-CORPS:

- POUR UN ESCALIER DESERVANT PLUS D'UN LOGEMENTS, SUR LES VOLÉES, HAUTEUR D'AU MOINS 42" (1070mm) MESURÉE À LA VERTICALE DEPUIS LE NEZ DE LA MARCHÉ JUSQU'AU SOMMET DU GARDE-CORPS ET D'AU MOINS 42" (1070mm) AU POURTOUR DES PALIERS.
- POUR UN ESCALIER DESERVANT UN SEUL LOGEMENT, SUR LES VOLÉES, HAUTEUR D'AU MOINS 36" (915mm) MESURÉE À LA VERTICALE DEPUIS LE NEZ DE LA MARCHÉ JUSQU'AU SOMMET DU GARDE-CORPS ET D'AU MOINS 42" (1 070mm) AU POURTOUR DES PALIERS.
- LES PARTIES AJOURÉES DU GARDE-CORPS D'UNE ISSUE NE DOIVENT PAS PERMETTRE LE PASSAGE D'UN OBJET SHPÉRIQUE DE PLUS DE 4" DE DIAMÈTRE, À MOINS QU'IL NE SOIT DÉMONTRÉ QUE LES PARTIES AJOURÉES DONT LA DIMENSION DÉPASSE CETTE LIMITE NE PRÉSENTE AUCUN DANGER.
- DOIVENT ÊTRE CONÇUS DE MANIÈRE QU'AUCUN ÉLÉMENT, SUPPORT OU OUVERTURE SITUÉ ENTRE 5½" ET 35½" AU DESSUS DU NIVEAU PROTÉGÉ PAR CES GARDE-CORPS N'EN PERMETTRE L'ESCALADE, À MOINS QU'IL NE SOIT DÉMONTRÉ QUE LA POSITION ET LA DIMENSION DES PARTIES AJOURÉES QUI DÉPASSENT CETTE LIMITE NE PRÉSENTE AUCUN DANGER.

MARCHES ET CONTREMARCHES

- GIRON D'AU MOINS 10" ET D'AU PLUS 14" ENTRE LES MARCHES SUCCESSIVES ET D'UNE D'AU MOINS 5" ET D'AU PLUS 7½" (200mm). POUR LES ESCALIERS INTÉRIEURS DESERVANT UN SEUL LOGEMENT.
- GIRON D'AU MOINS 11" ET D'AU PLUS 14" ENTRE LES MARCHES SUCCESSIVES ET D'UNE HAUTEUR D'AU MOINS 5" ET D'AU PLUS 7" (180mm) POUR LES ESCALIERS COMMUNS.
- LES MARCHES D'UNE MÊME VOLÉE DOIVENT AVOIR UN GIRON ET UNE HAUTEUR CONSTANTS ET CES DIMENSIONS NE DOIVENT PAS VARIER DE MANIÈRE IMPORTANTE D'UNE VOLÉE À L'AUTRE.
- LE NEZ DE MARCHÉ DOIT AVOIR UN RAYON DE COURBURE D'AU MOINS ¼" ET D'AU PLUS ¾" OU CHANFREIN D'AU MOINS ¼" ET D'AU PLUS ¾" MESURÉ HORIZONTALEMENT.

CLIENT

MATHIEU BEAUDRY

NOTE

CES DOCUMENTS D'ARCHITECTURE SONT LA PROPRIÉTÉ DE DOUCET + TURCOTTE, ARCHITECTES INC. ET NE POURRONT ÊTRE REPRODUITS SANS SON AUTORISATION ÉCRITE. LES DIMENSIONS APPARAISSANT AUX DOCUMENTS DEVRONT ÊTRE VÉRIFIÉES PAR L'ENTREPRENEUR AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX. IL DEVRA AVISER L'ARCHITECTE AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX DE TOUTE OMISSION, ERREUR ET/OU DIVERGENCE ENTRE CES DOCUMENTS ET CEUX DES AUTRES PROFESSIONNELS. LES DIMENSIONS SUR CES DOCUMENTS DOIVENT ÊTRE LUES ET NON MESURÉES. SAUF S'ILS ONT ÉTÉ ÉMIS POUR CONSTRUCTION, LES PRÉSENTS DOCUMENTS NE PEUVENT SERVIR À LA CONSTRUCTION. © 2024 DOUCET + TURCOTTE, ARCHITECTES INC. TOUTS DROITS RÉSERVÉS.

NO	ÉMISSIONS ET RÉVISIONS	DATE
01	POUR SOUMISSION	2024-10-31
02	POUR COMMENTAIRES	2024-11-18
03	POUR PERMIS	2024-11-25
04	POUR CONSTRUCTION	2024-12-04

ARCHITECTE

D

T

+

A

DOUCET +

TURCOTTE

ARCHITECTES INC.

TROIS-RIVIÈRES 1300 NOTRE-DAME CENTRE
GSA 4X3, TROIS-RIVIÈRES

LOCAL 410
819-841-3644

NICOLET 1715 EDGAR-LAMPRON
JST 002, NICOLET

BUR. DE CONSULTATION

info@dtarchitectes.ca

www.dtarchitectes.ca



INGÉNIEURS

POUR CONSTRUCTION

2024-12-04

NOM DU PROJET

4 LOGEMENTS
ST-BONIFACE

LOT #6 655 996
CHEMIN DU LAC, ST-BONIFACE

DESSINÉ PAR: A.P.
VÉRIFIÉ PAR: P.DÉRY
APPROUVÉ PAR: C. DOUCET

A = NO. DÉTAIL
B = PRIS SUR FEUILLE NO.
C = DESSINÉ SUR FEUILLE NO.



TITRE DU DESSIN

DEVIS SOMMAIRE ET NOTES

ÉCHELLE
INDIQUÉE
DOSSIER DTA
DT242-13

NO FEUILLE

A10